

A PARTIR DE DIMANCHE PROCHAIN



Plus de 8 millions d'élèves rejoindront les bancs des écoles

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1364 Mardi 6 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HIER À 17H

Fausse alerte à la bombe à Alger-centre

Page 24

OUVERTURE DES MÉDIAS LOURDS AU PRIVÉ

Fin du monopole de l'ENTV



Page 5

MOUVEMENTS DE PROTESTATION LIÉS À LA DISTRIBUTION DES LOGEMENTS

Les prémices d'une rentrée sociale agitée ?

● La rentrée sociale est à nos portes. Des inquiétudes sur cette rentrée ? Sûrement ! Des prémices qui ne trompent pas, malgré les assurances des autorités publiques qui misent plutôt sur un apaisement du front social. Sur le terrain, il y a plutôt un début « d'agitation » sociale alimentée par la distribution de logements sociaux ou le relogement, les bénéficiaires sont censés habiter des logements non décents, selon la terminologie officielle.

Page 4

L'INEXPLICABLE SILENCE DES AUTORITÉS SAOUDIENNES

DES PÈLERINS ALGÉRIENS ABANDONNÉS À DJEDDAH

PAGE 3



SELON LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL



Lenteur dans les mesures d'accompagnement des clubs professionnels

Page 24

EN DÉPIT DE SA PRIVATION INJUSTE DE 680 TONNES EN 2011

L'Algérie a tous les droits de pêcher le thon rouge

Page 5

Repères

88

personnes ont été tuées et environ 8 millions de personnes ont été affectées par les récentes inondations au sud et l'est du Pakistan.

60

logements publics locatifs (LPL) ont été distribués, dimanche, dans la commune de Hammam Sokhna (45 km au Sud de Sétif).

3.000

nouveaux étudiants, dont 70% de jeunes filles, rejoindront les bancs de l'université de Guelma à la rentrée pédagogique 2011-2012, a indiqué dimanche le recteur de cet établissement.

Succès du système des quotas



Plus de 80 pays dans le monde appliquent "avec succès" le système des quotas en matière de représentativité politique de la femme,

aussi bien dans la loi électorale que dans les candidatures sur les listes des partis politiques, a souligné un rapport de l'Union interparlementaire (UIP). Dans certains pays européens, la femme a pu obtenir des sièges législatifs à parts égales avec l'homme grâce au système de quotas, a indiqué le rapport. Lors des élections qui ont touché 45 pays, le taux de représentativité des femmes dans les différentes assemblées élues a augmenté de 11,3% en 1995 à 18,3% en 2008, a rappelé le document. En dépit d'une disparité des taux enregistrés d'un pays à un autre, due à des facteurs politiques, aux systèmes électoraux et aux mesures incitatives adoptées dans chaque

pays, ces données révèlent, toutefois, une tendance générale à l'amélioration du niveau de représentativité des femmes au sein du parlement. Le Rwanda occupe la première place mondiale en matière de représentativité des femmes au Parlement avec 56,3% au Conseil des députés et 34,6% au Sénat. Le système de quotas a été consacré dans la Constitution de ce pays le 4 juin 2003. En appliquant le système de quotas de 40 à 50% et sur la base du principe d'alternance volontaire entre les partis, la Suède vient en deuxième place à l'échelle internationale avec 47% de représentativité féminine au sein de l'unique chambre parlementaire.

23 personnes placées sous mandat de dépôt à Jijel

Vingt-trois personnes sur un ensemble de 45 individus interpellés ont été placées sous mandat de dépôt à Jijel pour divers délits, a indiqué dimanche le groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Ces arrestations, opérées dans la période du 1^{er} au 31 août dernier, coïncidant avec le mois de Ramadhan, se sont également soldées par la saisie de divers équipements (téléphones portables chargés de films contre les bonnes moeurs, armes blanches, armes à feu, drogue), ainsi que d'une somme d'argent de 299.830 dinars, a-t-on indiqué de même source. Les interpellations, opérées dans plusieurs communes de la wilaya de Jijel, concernent des personnes accusées d'atteinte aux bonnes moeurs, port et détention d'arme blanche et d'arme à feu, vol de bétail, vols qualifiés, constitution d'associations de malfaiteurs, coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, attroupement sur la voie publique et trouble à l'ordre public, a-t-on précisé.



Nedjma lance le service Gmail SMS



Toujours à l'écoute de ses clients et soucieuse de mettre à leur disposition les meilleures formules, Nedjma enrichit sa gamme inédite de services et lance, en exclusivité son nouveau service d'envoi de SMS : Gmail SMS.

Ce service innovant, fruit d'un partenariat entre Google et Wataniya Telecom Algérie-Nedjma, permet à un client détenteur d'un compte Gmail d'envoyer des SMS

gratuitement, à partir de ce compte vers les numéros Nedjma.

Après activation des paramètres d'envoi de SMS de son compte Gmail, le client, dispose d'un quota initial de 50 SMS gratuits. Pour chaque SMS reçu, le client bénéficie de (5) cinq autres qui s'ajouteront aux SMS restants dont le nombre est plafonné à 50 SMS. Aussi, l'utilisateur peut, à tout moment désactiver le service d'envoi de SMS en modifiant les paramètres de son compte Gmail. Le service Gmail offre, également, la possibilité au client de bloquer la réception des SMS sur son mobile. L'envoi des SMS via le compte Gmail et la réception des SMS sur le mobile sont gratuits. Avec son service Gmail SMS, Nedjma, donne à ses clients la possibilité de communiquer plus, aux moindres coûts.

Ils prétendaient reproduire chimiquement des billets de banque



Deux immigrants clandestins se vantant de pouvoir produire des billets de banque au moyen de produits chimiques ont été appréhendés en fin de semaine dernière à Sétif pour faux et usage de faux, apprend-on dimanche auprès des services de la sûreté de wilaya.

Les deux escrocs, de nationalité tchadienne et libérienne, ont été interpellés dans l'enceinte de la gare routière de la ville pour être déférés devant la justice, ajoute la même source qui précise qu'après vérification, il s'est avéré que les immigrants en question ne possédaient pas de passeport "mais circulaient avec de faux papiers de demandeurs d'asile, prétendument obtenus auprès de la délégation d'Alger du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)".

Des produits chimiques, des liasses de papiers servant à l'impression de billets de banque ainsi que des montants d'argent en monnaies nationale et étrangère ont été saisis chez les prévenus qui ont été placés sous mandat de dépôt.

La semaine précédente, deux autres immigrants clandestins de nationalité guinéenne avaient également été arrêtés pour entrée illégale sur le territoire national.

L'un d'eux a été condamné à une amende de 20.000 dinars et à l'expulsion du pays.

Un nageur australien tué par un requin



Un nageur australien qui faisait du bodyboard avec un groupe d'amis a été tué, dimanche, par un requin, près de Bunker Bay, un lieu touristique populaire de la côte ouest australienne, a indiqué la police locale.

Le jeune homme âgé d'une vingtaine d'années "faisait du bodyboard avec quatre ou cinq de ses amis quand il a été enlevé du groupe" par le requin, qui l'a déchiqueté jusqu'à arracher la moitié inférieure de son corps, a précisé un porte-parole de la police. C'est le premier décès provoqué par un requin en Australie depuis février, lorsqu'un homme avait été attaqué alors qu'il plongeait pour pêcher des ormeaux, et le quatrième depuis décembre 2008.

Dixit



Ahmed Ouyahia

«L'accueil par l'Algérie de membres de la famille Khadafi est un cas humanitaire dans le cadre du traitement par l'Algérie d'autres cas humanitaires. Les membres de la famille Khadafi présents en Algérie sont sous la responsabilité des Algériens» ajoutant que «les Libyens eux-mêmes l'ont affirmé et nous ont demandé de les considérer comme des Algériens. L'Algérie a une histoire, des traditions et une civilisation et la Libye, pays frère, a un peuple avec une histoire ancestrale, un peuple voisin avec qui nous partageons un passé glorieux et un avenir radieux. Je tiens à rappeler que des responsables ont été accueillis par d'autres pays sans susciter ce tapage médiatique, à l'exemple de la famille du défunt président Saddam Hussein tout comme l'accueil du Président tunisien déchu en personne et de sa famille qui n'a pas provoqué cette tempête»

L'INEXPLICABLE SILENCE DES AUTORITÉS SAOUDIENNES

Des milliers de pèlerins algériens abandonnés à Djeddah

Décidément, les pèlerins algériens ont toujours été exposés aux tracasseries sur le sol saoudien. Cela est pratiquement le cas depuis plusieurs années. Cette année n'a pas dérogé à cette règle. En effet, des milliers de pèlerins algériens partis accomplir le rite de la Omra souffrent le martyre depuis quelques jours déjà puisque ils sont bloqués à l'aéroport de Djeddah.

PAR KAMAL HAMED

Ces pèlerins algériens ont tout simplement été abandonnés par la compagnie saoudienne de navigation aérienne. La Saudia Arabian Airlines n'a pas ainsi respecté ses engagements contractuels en ramenant en Algérie ces pèlerins et ce, sans donner la moindre explication. Elle a donc tout simplement annulé ses vols de retour sur Alger. Une attitude incompréhensible qui a plongé dans un désarroi très profond ces pèlerins abandonnés ainsi à leur triste sort. Cette déplorable situation a poussé la compagnie nationale de navigation aérienne à monter au créneau pour dire qu'elle n'a aucune responsabilité dans cette déplorable situation. En effet, dans un communiqué rendu public avant-hier et afin d'éviter tout «amalgame», Air Algérie indique qu'elle ne prend en charge que le retour des pèlerins dont elle avait déjà assuré le trans-



De nombreux pèlerins algériens abandonnés à Djeddah par la compagnie aérienne saoudienne.

port à l'aller. «Quant aux autres pèlerins algériens, ils sont, affirme la même source, sous la responsabilité de la compagnie Saudi Arabian Airlines qui avait assuré la phase aller» de leur transport. Air Algérie invoque, en outre, les propos du consul général d'Algérie en Arabie saoudite, M. Salah Attia, à propos de cette épineuse situation. Ce dernier a souligné, estime la compagnie dans ce communiqué qu'Air Algérie a «dûment respecté ses engagements, hormis quelques retards dus à des raisons objectives». La compagnie

nationale indique avoir «pris en charge les pèlerins en les logeant dans des hôtels quand le retard était effectif». Cette situation a, à l'évidence, suscité le courroux des agences de voyages qui ont signé des

contrats avec la compagnie saoudienne pour le transport des pèlerins algériens. A ce titre, le vice-président du Syndicat national de agences de voyages, Lyes Senouci, était dans tous ses états n'hésitant pas à fustiger la compagnie saoudienne. «En tant que syndicat, nous allons saisir officiellement dans quelques jours la compagnie Saudia Arabian Airlines pour exiger des explications sur les raisons de ce traitement négatif à l'égard des algériens. Un traitement que nous condamnons vivement d'ailleurs», a affirmé Lyes Senouci car, a-t-il ajouté, «un retard de 20 heures n'est pas normal ; c'est vraiment déplorable». Pour notre interlocuteur, contacté hier, «nous allons prendre des décisions qui peuvent aller jusqu'à la boycott de cette compagnie», ce d'autant, a-t-il encore précisé, que «les Algériens souscrivent toujours à leurs obligations et payent cash le prix du billet». Notre interlocuteur déplore surtout le silence de la compagnie saoudienne qui n'a fourni aucune explication et n'a pas pris en charge les pèlerins algériens. «C'est pourquoi nous allons aussi demander des dédommagements aux Saoudiens.» Pour l'heure, les autorités algériennes n'ont pas réagi à cette situation et toutes nos tentatives de joindre Cheikh Barbara, le premier responsable de l'Office national du Hadj et de la Omra, se sont avérées vaines.

K.H.

Sous la Plume

Le sens de la responsabilité

PAR SADEK BELHOCINE

U Nos vénérables citoyens partis accomplir les rites de la Omra sous les ailes de Saudi Airlines, compagnie aérienne saoudienne, ne sont pas au bout de leurs peines. Des problèmes de dernière minute ont altéré les joies de l'accomplissement de la Sunna que ressent tout musulman à la fin du rite. Ils sont des milliers d'Algériens qui souffrent le martyre en ce moment à Djeddah, dans l'attente d'un embarquement à destination de la chère patrie. La compagnie Saudi Airlines a failli à ses engagements envers ces voyageurs qui ont payé leurs billets jusqu'au dernier sou.

« Un problème qui semble mal géré par les représentations diplomatiques algériennes en Arabie saoudite qui ne mesurent peut-être pas toute la détresse ressentie par ces Algériens en terre étrangère qui sont en droit d'attendre plus d'égard envers eux. »

Que se passe-t-il à Djeddah pour que cette puissante compagnie aérienne fasse faux bond à des milliers d'Algériens et les abandonne à leur triste sort dans un aéroport ? Annulation ou report de vol, des informations contradictoires circulent en l'absence d'une communication claire émanant de la compagnie saoudienne. Toujours est-il que des Algériens sont pris en «otages» à l'étranger

par une compagnie aérienne d'un pays frère qui, bon an mal an, réalise un chiffre d'affaires appréciable sur les campagnes Hadj et Omra avec l'Algérie. On attendait une réaction des responsables algériens sur cette affaire. N'oublions pas que se sont des ressortissants Algériens qui sont pris dans cette galère qui, jusqu'à l'heure actuelle, n'as pas trouvé d'issue. C'est dire toute la responsabilité de l'Etat algérien de voler au secours de ses citoyens en difficultés à l'étranger qui est mise à mal. Un problème qui semble mal géré par les représentations diplomatiques algériennes en Arabie saoudite qui ne

mesurent peut-être pas toute la détresse ressentie par ces Algériens en terre étrangère qui sont en droit d'attendre plus d'égards envers eux. Disons-le tout simplement. Un devoir de responsabilité qui doit s'exprimer à travers la recherche d'une solution urgente à ce problème qui touche des milliers d'Algériens laissés en rade à Djeddah.

S.B.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Plus de 40 responsables se réunissent à Alger

Plus de 40 responsables de points focaux des pays africains chargés de la lutte contre la désertification auprès de l'ONU se sont réunis, hier à Alger, en vue de discuter de l'alignement des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification sur la stratégie de la convention des Nations unies.

Lors d'un atelier de formation, les représentants des points focaux ont discuté de la mise en oeuvre de l'une des décisions de la conférence des parties de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD). Cette décision porte sur l'alignement des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification sur la stratégie décennale de la convention s'étalant sur la période (2008-2018) et sur les programmes nationaux de développement.

Lors de la première journée de cet atelier de deux jours, les participants ont soulevé plusieurs contraintes liées à l'alignement de leur Programme d'action national (PAN), notamment le manque de communication entre les parties concernées, le manque d'intégration et de

financements. Selon le responsable chargé de la lutte contre la désertification au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelkader Khelifa, «50% des pays africains n'arrivent pas à aligner leurs programmes faute de financement». Ces pays demandent aux institutions internationales tels que le secrétariat des Nations unies et le Mécanisme mondial et au Fonds mondial de l'environnement de leur venir en aide pour qu'ils puissent aligner leurs stratégies par rapport aux programmes de développement de leur pays.

Les participants devraient sortir avec une feuille de route qui servira à aider les pays en difficultés à réaliser l'alignement des PAN. L'Algérie, en tant que président du groupe Afrique, se chargera de défendre les intérêts du continent africain lors de la conférence en Corée du Sud.

Cette rencontre se tient dans le cadre de la Réunion régionale africaine prévue du 5 au 11 septembre à Alger, en prévision de la 10^e Conférence des parties sur la lutte contre la désertification, prévue en octobre 2011 en Corée du Sud.

R. N.

MOUVEMENTS DE PROTESTATION LIÉS À LA DISTRIBUTION DES LOGEMENTS

Les prémices d'une rentrée sociale agitée ?

La rentrée sociale est à nos portes. Des inquiétudes sur cette rentrée ? Sûrement ! Des prémices qui ne trompent pas, malgré les assurances des autorités publiques qui misent plutôt sur un apaisement du front social.

PAR SADEK BELHOCINE

Sur le terrain, il y a plutôt un début «d'agitation» sociale alimentée par la distribution de logements sociaux ou le relogement, les bénéficiaires sont censés habiter des logements non décents, selon la terminologie officielle. Les nouvelles ne visent pas à l'optimisme. Des quatre coins de la capitale, des affrontements ont éclaté dans la soirée de ce dimanche 4 septembre entre les habitants de certaines cités et les forces antiémeutes. Plus de 3.200 logements sont à distribuer, en deux ou trois jours en ce début du mois de septembre, uniquement à Alger. Un chiffre impressionnant qui donne à tout un chacun des maux lotis d'espérer faire partie du lot des gens heureux.

A Djelfa, les habitants du bidonville



"Ezeriâa", situé à l'entrée ouest de la ville de Djelfa n'en peuvent plus eux d'attendre un hypothétique relogement. Ils ont tenu, dans l'après-midi de dimanche, un mouvement de protestation imposant pour faire «bouger» les choses.

Il est connu que les mouvements des foules impressionnent les autorités qui s'empressent de satisfaire «les revendications» des protestataires. C'est dans ce sillage qu'il faut interpréter certaines revendications surréalistes exprimées par des

habitants des quartiers de Bab El Oued et de Diar Echems qui contestent le choix des sites devant les accueillir. Il est vrai que la valeur d'un logement varie selon le quartier au cas où ces bénéficiaires sont pris d'une envie soudaine de le céder au plus offrant.

«Les habitants de ces quartiers seront relogés dans une cité modèle. Ils vont sortir d'un appartement d'une pièce pour aller dans des F4», a tenté de convaincre la wali d'Alger. Rien n'y fait.

Ces habitants se sont donné le mot pour poser leurs conditions, forts d'une menace d'une «agitation musclée». Autre sujet d'inquiétude. Le monde de l'éducation qui brandit la menace d'une grève dès la rentrée prévue pour le 11 de ce mois. Les problèmes des statuts et des régimes indemnitaires qui ne sont pas du goût des enseignants qui demandent leur révision. Manifestement, le ministère de l'Éducation qui s'est tracé une ligne de conduite de ne pas céder à des menaces,

fera traîner les choses jusqu'à leur pourrissement. Les seuls perdants dans ce bras de fer qui s'annonce seront les élèves, otages d'un conflit qui ne les concerne ni de près ni de loin. Il en est de même pour le secteur de la santé dans toute sa diversité (médecins, spécialistes de la santé, paramédicaux) qui est mal au point. Il traîne un mal qui paraît incurable. Le diagnostic est établi depuis longtemps sans que le bon remède ne lui soit appliqué.

Là aussi, c'est le citoyen à son corps défendant qui subit les caprices des deux protagonistes. Les deux secteurs (santé et éducation) sont les deux plus employeurs de la Fonction publique et ont un impact direct sur le quotidien des citoyens. Il semble que le gouvernement soit conscient que le champ social bouillonne. Le Premier ministre anticipe et annonce que «la Tripartite se tiendra fin septembre ou au plus tard début octobre».

Une tripartite au cours de laquelle, «on discutera de tous les dossiers», a-t-il dit tout en soulignant que les acteurs de ce conclave se «rencontreront avec la bonne volonté de tous et j'espère qu'il y aura des résultats». Un message qui sera jugé sur pièce par le monde du travail le moment opportun.

S. B.

A PARTIR DE DIMANCHE PROCHAIN

Plus de 8 millions d'élèves rejoindront les bancs des écoles

PAR INES AMROUDE

Le nombre d'élèves devant rejoindre les bancs des écoles à partir de dimanche prochain au titre de la rentrée scolaire 2011-2012 s'élève à plus de 8 millions pour les trois cycles de l'enseignement.

«L'effectif des élèves global attendu en 2011-2012 est de 8.200.000 élèves, tous cycles confondus», a indiqué, hier, à Alger le ministre de l'Éducation nationale, M. Boubekeur Benbouzid, en marge d'une réunion consacrée aux manuels scolaires.

S'agissant de l'encadrement pédagogique, «un effectif supplémentaire de 13.500 postes budgétaires en plus des 29 mille postes réservés», sont prévus, a précisé le ministre.

Concernant le parc infrastructurel du secteur de l'Éducation, M. Benbouzid a souligné que 300 écoles primaires, 150 collèges et 90 lycées seront réceptionnés à l'occasion de cette rentrée.

8.176.700 élèves, dont 3.848.000 au primaire, 3.097.000 au moyen et 1.231.000 au secondaire, ont pris place dans leurs écoles l'année passée, soit une augmentation globale de l'ordre de 215.977 par rapport à l'année 2009.

Sur un autre plan, le premier responsable du secteur a affirmé que la vente des manuels scolaires se fera durant les trois premiers jours de la rentrée scolaire.

«Nous avons mis en place un mécanisme qui va nous permettre l'acheminement des manuels scolaires vers tous les

établissements dès le premier jour de la rentrée scolaire, ce qui rendra plus efficace l'opération de vente de ces livres», a indiqué M. Benbouzid lors de ladite réunion. Il a, dans ce contexte, expliqué que le problème qui se pose actuellement «est de faire en sorte que les manuels se vendent dans les trois premiers jours de la rentrée scolaire c'est pour ça que nous avons convenu avec l'Office national des manuels scolaires (ONPS) pour que cette opération se déroule sous la responsabilité des inspecteurs chargés des finances».

M. Benbouzid a ajouté que le mécanisme en question tend à éviter tout incident qui pourrait perturber la vente des manuels, notamment avec le préavis de grève des intendants annoncé pour la ren-

trée scolaire. «Toutes les dispositions seront prises pour que les livres se vendent à temps et éviter par conséquent les problèmes rencontrés par le passé», a fait savoir le ministre.

Il a affirmé à ce sujet que la couverture des besoins en manuels de l'ensemble des cycles scolaires a été totalement parachevée et que la mise en oeuvre de la réforme de l'éducation «a permis de résorber graduellement le déficit touchant les livres jusqu'à garantir aujourd'hui une couverture des besoins de près de 110%». L'ONPS a produit au titre de cette année scolaire près de 60 millions de manuels assurant ainsi un manuel pour chaque élève. La production d'avant la réforme a été de 30 millions de livres. I. A.

OFFICE NATIONAL DES PUBLICATIONS SCOLAIRES

Près de 60 millions de manuels produits

Près de 60 millions de manuels scolaires seront mis à la disposition des élèves de l'ensemble des cycles sco-

laires à l'occasion de la rentrée scolaire 2011-2012.

24.960 établissements scolaires ont réceptionné cette production «exceptionnelle» de manuels dès le mois de février 2011, la priorité ayant été donnée aux wilayas du Sud du pays, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale à l'occasion d'une réunion présidée par le premier responsable du secteur M. Boubekeur Benbouzid, consacrée au manuel scolaire.

L'opération s'est déroulée avec succès grâce aux 53 centres de diffusion de wilayas et aux centres de diffusion régionaux de l'Office national des publications scolaires (ONPS) qui ont assuré pas moins de 7 rotations par établissement scolaire.

La demande exprimée durant la période de l'enseignement fondamental, jusqu'en

2003, n'était satisfaite qu'à hauteur de 40 % soit moins d'un manuel pour deux élèves. La mise en oeuvre de la réforme de l'éducation a permis de résorber ce déficit et garantir une couverture des besoins de 110%, selon le ministère de l'Éducation nationale.

L'opération vente, quant à elle, a débuté, précise-t-on de même source, durant le mois de mai passé, à travers les 130 librairies agréées du secteur privé et des 10 points de vente de l'ONPS.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, cinq nouveaux manuels scolaires ont été édités. Il s'agit du manuel de français de 2^e année moyenne, de Tamazight de 1^{re} année moyenne, de Tamazight de 4^e année moyenne, de gestion économie de 1^{re} année secondaire et de gestion comptabilité et finance de 2^e année secondaire.

Depuis le début de la mise en oeuvre de la réforme, 163 nouveaux manuels ont été élaborés, revus et homologués, ce qui représente une production cumulée de 350 millions de manuels scolaires.

Treize nouveaux documents pédagogiques ont été, en outre, imprimés en rapport avec la réorganisation du cycle primaire, l'allègement des programmes de la 3^e année secondaire et le guide des activités culturelles.

Le manuel scolaire est distribué, à titre gratuit, à plus de 50 % des élèves scolarisés, parmi lesquels tous les élèves des classes préscolaires, des classes de la première année primaire, les 3 millions d'élèves nécessiteux, dont les listes sont fixées par les commissions de commune et de daïra, et les enfants d'enseignants.

I. A.

Le président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président sud-africain

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu, lundi à Alger, M. Charles Nqakula, conseiller politique et envoyé spécial du président sud-africain, M. Jacob Zuma. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a assisté à l'audience.

APS

OUVERTURE DES MÉDIAS LOURDS AU PRIVÉ

Vers l'émergence d'un Maghreb des télévisions

Après l'annonce faite, dimanche, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, de l'ouverture des médias lourds, le débat est, désormais, relancé sur ce dossier qui n'a jamais cessé de faire parler de lui et ce, depuis l'instauration du multipartisme en Algérie.

PAR LARBI GRAÏNE

Connaissant la réticence dont ont toujours fait preuve nos dirigeants quant à l'ouverture des médias au privé, beaucoup affichent aujourd'hui un profond scepticisme. Qu'est-ce qui s'est passé depuis, pour que le gouvernement daigne admettre, enfin, la nécessité d'ouvrir le dernier bastion de l'économie administrée au jeu de la concurrence du marché ? Serai-ce l'effet des révolutions au Maghreb et dans le monde arabe ? Toujours est-il qu'au Maghreb, l'Algérie occupe la dernière place en termes d'ouverture au privé des médias lourds. Nos voisins de l'est et de l'ouest capitalisent déjà une expérience en la matière. La Mauritanie, qu'on a tendance à ranger dans la catégorie des pays démunis, a déjà pris des mesures relatives à la libéralisation du marché de la communication. Le gouvernement mauritanien avait annoncé, on s'en souvient, fin août dernier, qu'il avait accordé l'autorisation de créer avant fin 2011, cinq radios et cinq télévisions privées. Les évolutions en cours en Libye devraient à terme mener vers les mêmes changements. L'Algérie, il va sans dire, aurait été vraiment à la traîne, et se serait inscrite pour de bon dans une logique



Le siège de l'ENTV à Alger.

de stagnation si elle n'avait pas pris cette décision salutaire. La première conséquence qui en découlerait est la perte pour l'Entreprise nationale de télévision (ENTV) du monopole de la diffusion des programmes télévisuels et pour l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS), la perte du monopole de la diffusion des émissions radiophoniques. Le secteur de la communication audiovisuelle a toujours fait l'objet d'un contrôle strict et étroit de la part du gouvernement. C'est le seul domaine de la vie économique qui ne soit pas, à ce jour, ouvert à la loi du marché. La raison invoquée par les autorités est que cette ouverture exposerait le pays à l'invasion de la culture étrangère. De telles dispositions d'esprit nourrissent évidemment les suspensions. Ce qu'on ignore c'est jusqu'où irait cette ouverture en direction du privé. Celui-ci se verra-t-il offrir la possibilité de créer suivant un cahier des charges comme cela se fait ailleurs, des chaînes généralistes et d'information, ou bien se verra-t-il limiter l'offre à des domaines bien précis de façon à lui restreindre

son champ d'intervention dans des domaines sensibles comme celui de la politique ? S'il elle détient le monopole de la diffusion, l'ENTV présente la spécificité, néanmoins, de ne pas détenir celui de la production télévisuelle puisque à ce niveau, la loi autorise les opérateurs privés à s'investir dans la production. Et, souvent, cette configuration du système qui n'instaure pas toujours une saine concurrence, a généré plutôt des « monopoles pluriels » dans une relation ENTV-producteurs privés, hissée à un niveau qui n'est pas tout à fait au-dessus de tous soupçons. Les craintes de voir notre culture absorbée par l'étranger n'ont pas pour autant empêché l'installation de chaînes étrangères en Algérie. Une

logique qui découle justement de l'agressivité commerciale de ces chaînes qui n'hésitent pas, quand elles sont européennes, à l'effet de s'y tailler une part du marché, de se convertir en langue du pays destinataire. Tout au plus, l'Algérie a essayé par le biais de Canal Algérie d'accrocher avec plus ou moins de succès notre communauté émigrée en Europe. Mais le Maroc et la Tunisie commencent sérieusement à occuper les écrans algériens. Des télévisions comme Beur TV, Nessma ou même la chaîne marocaine dédiée à tamazight affirment de plus en plus leur vocation de chaînes maghrébines. L'ENTV, malgré ses 5 chaînes, ne satisfait pas tous les goûts des Algériens. On lui reproche, souvent, la faiblesse de ses émissions, son peu d'ouverture sur la société et sa propension à la propagande. L'ENTV chapeaute 5 chaînes de télévisions : l'ENTV (de même nom), Canal Algérie, Algérie 3, la 4 (tamazight), la 5 (Coran). Placée sous la tutelle du ministère de la Communication, l'ENTV est dotée du statut d'entreprise publique à caractère industriel et commercial

(EPIC), le tout représentant une filiale de la Radiodiffusion télévision algérienne (RTA). Quant à l'ENRS, elle gère trois stations nationales (Chaîne I, Chaîne II et Chaîne III), deux stations thématiques (Radio Coran et Radio Culture) et 46 stations régionales.

L. G.

SUITE À L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS

Les insurgés libyens s'apprêtent à donner l'assaut

Les combattants du nouveau régime en Libye s'impatientent. Les négociations menées par le nouveau staff libyen avec les pro-Kadhafi dans la ville de Bani Wali ont échoué. Une situation qui laisse présager que ce n'est qu'une question de jours, si ce n'est d'heures, avant que les rebelles ne prennent d'assaut cette ville dite « forteresse des loyalistes ». Pour l'heure, la ville et ses habitants semblent déterminés à faire face aux nouveaux maîtres de Tripoli, bien que le Conseil national de transition (CNT) continue de nourrir l'espoir d'aboutir à une solution sans affrontements. Cité par la presse étrangère, Abdallah Kenchil, qui est le négociateur du CNT, a déclaré que « les pro-Kadhafi voulaient venir discuter avec leurs armes, alors que les pro-CNT viennent discuter à Bani Walid sans leurs armes », avant d'expliquer que s'agissant d'une éventuelle attaque sur la ville, la décision revenait au commandant des forces du nouveau régime libyen.

Il faut savoir que la ville de Bani Walid, qui est située à 150 km au sud de la capitale, est l'un des berceaux des Warfallas. Ceux-là même qui composent la tribu la plus nombreuse et la plus influente de Libye. Ils seraient près d'un million de libyens, à en faire partie. Rappelons que le porte-parole de Kadhafi, Moussa Ibrahim, a déclaré, dimanche, que les forces de Bani Walid ne se rendraient pas aux ennemis.

De son côté, l'Organisation des Nations unies a déclaré être disposée à aider le Conseil national de transition dans le processus de préparation des élections. Selon Ian Martin, conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en visite dans la capitale libyenne « le CNT a placé l'aide dans la procédure électorale très haut sur la liste des tâches pour lesquelles il souhaite une assistance des Nations unies et nous avons fait pas mal de travail préparatoire ». Et d'ajouter : « Les Nations unies sont prêtes à intervenir très rapidement pour apporter leur expertise en matière électorale afin d'aider les autorités à suivre le calendrier (électoral) qu'ils ont fixé. »

Sur un autre point, la nouvelle « Libye libre » ne semble pas partie pour être un havre de paix pour tous. En effet, selon plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), les étrangers, notamment les immigrés d'Afrique noire, sont la cible des combattants du Conseil national de transition. Associés au régime de Mouammar Kadhafi et à ses milices africaines, tout immigré issu principalement des Touareg tchadiens et maliens, font l'objet de toute sorte d'exactions et d'arrestations arbitraires, de menaces mais aussi d'intimidations. La traque se poursuit toujours, chose que dénoncent de nombreuses ONG, notamment Médecin sans frontières (MSF).

M. B.

OPÉRATION DE RELOGEMENT

Contestation tous azimuts

PAR AHMED BOUARABA

Même si leurs noms figurent sur les listes des bénéficiaires de la 24^e opération de relogement, initiée par la wilaya d'Alger les 5, 7 et 9 de ce mois en cours, certains résidents des immeubles précaires des différents quartiers populaires notamment ceux d'El Madania, Diar El Kahf et Bachadjerrah ainsi que d'autres communes de la capitale, à l'image de plusieurs wilayas du pays n'ont pas manqué l'occasion pour rééditer le scénario de la contestation, devenu récurrent. A El Madania, le relogement devra concerner 399 familles de la cité Diar Echams, 347 de Diar el Baraka, 216 de la cité el Bahia et 227 de Diar el Mahsoul. Toutefois, les habitants de ces quartiers ont refusé de rejoindre leurs nouvelles cités, situées à Birtouta. Estimant que cette localité « n'est pas un coin fait pour les Algérois », plusieurs habitants d'El Madania ont ainsi préféré rester dans leurs vétustes appartements que de se déplacer de quelque 30 kilomètres vers de nouveaux appartements décentes, bien équipés et situés dans des cités modernes. D'autres citoyens, rencontrés à El Madania, ont déploré le fait qu'ils soient relogés dans plusieurs sites au lieu d'être groupés dans une seule cité. Selon leurs dires, le relogement dans ces cités qui abritent d'autres « gangs » de Climat de France, Bach Djerrah et autres quartiers populaires est synonyme d'inévitables « batailles », voire des crimes au quotidien. Samedi dernier, les habitants de Diar Echams se sont rassemblés devant le siège de la daïra de Sidi M'Hamed pour revendiquer, notamment, le fait d'être « déroutés » de leur affectation initiale. « Juin dernier, nous avons appris auprès des responsables de la commune d'El Madania que nous allions être relogés dans le site d'Essebala. Hier (vendredi Ndlr), on

nous a informés que c'est Ouled Mendil qui abritera notre nouvelle cité », s'est plaint un quadragénaire, voulant garder l'anonymat. Ces propos ont été démentis par les responsables locaux. Certains d'entre eux ont même affiché leur intention de squatter les immeubles déjà libérés suite aux précédentes opérations de relogement s'ils ne seront pas relogés à Essebala. Rappelons, dans ce sens, que l'opération de relogement a été lancée le 14 mars 2010 et avait ciblé, dans son premier volet, 205 familles occupant cinq immeubles à Diar Echams, dont la plupart des appartements de type F1. Ces familles ont été relogées à Tixeraine dans la commune de Birkhadem. Le deuxième volet de l'opération a concerné la deuxième vague des habitants de Diar Echams, au nombre de 307 familles, relogées dans des appartements neufs à Djenane Sfari. En décembre 2010, 520 autres familles, qui habitaient à Diar Echams, ont été relogées dans la cité de 1.600 logements à Draria. Rappelons qu'à chaque opération de relogement, de violents affrontements avaient éclaté entre les habitants des localités concernées et les éléments de l'ordre public.

Des échauffourées ont éclaté dans la nuit de dimanche à lundi

Dans la nuit de dimanche à lundi, des affrontements ont éclaté entre les habitants de la cité Diar Echams et les forces antiémeutes. La route reliant Bir Mourad Raïs à Ruisseau a été bloquée vers 20h. Des jets de pierres ont pris pour cible les policiers, qui à leur tour ont répliqué par des projectiles lacrymogènes. Le rond point de Triolet a été également bloqué par les résidents de Diar El Kahf pendant quelques heures. A Djenane Hacène, plusieurs véhicules ont été saccagés par les protagonistes de la cité Climat de France, concernée par le relogement de 200

familles. Le tunnel de Oued Ouchayeh a été également bloqué suite aux affrontements entre les habitants des Palmiers et la police. Le jour même, le siège de la daïra de Birtouta a été fermé par les habitants de cette circonscription administrative ainsi que ceux de Baba Hassen revendiquant, notamment, leur « exclusion » des listes des bénéficiaires. Ces protestataires se sont dit prioritaires à l'octroi de logements dans leur daïra avant quiconque.

Durant cette période, les habitants des chalets de Bordj El Bahri ont bloqué le principal axe routier traversant la ville et ont incendié des pneus pour « faire valoir notre droit à un relogement définitif dans des logements décents », ont-ils dit. Il convient de noter qu'au total, ce sont 3.245 familles algéroises occupant des chalets, des habitations précaires et de vieux immeubles qui sont concernées par cette opération de relogement. Ainsi, 123 familles occupant des chalets à Mimouni, 291 à Draa El Gandoul, 191 à Bouraâda et 25 dans la localité de Bentalha sont concernées par l'opération de ce mois de septembre.

A Jijel, les habitants de la cité d'Ikerrouchène dans la commune d'Oudjena, ont paralysé ledit établissement pour revendiquer la régularisation de leurs maisons et lots de terrain qu'ils occupent depuis plusieurs années. Le même acte a été enregistré à Mila où le siège de la commune de Minar Zarza a été fermé par les habitants de Mechta Kaa El Kahf qui ont protesté contre « la distribution non équitable » des logements ruraux. A El Oued, un sit in devant le siège de la wilaya a été observé pour demander l'affichage de la liste finale des 750 bénéficiaires de logements sociaux.

A. B.

EN DÉPIT DE SA PRIVATION INJUSTE DE 680 TONNES DE THON ROUGE EN 2011

L'Algérie a amplement le droit de pêcher ce poisson

Tandis que l'Algérie a été injustement privée de son droit inaliénable de pêche de thon rouge dans ses eaux territoriales, dont la part qui lui revient s'élève à 680 tonnes en 2011, les tractations et les négociations houleuses continuent en Méditerranée.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, sans aucune pitié ni concessions, les pêcheurs et organisations halieutiques non gouvernementales sont en constante confrontation et en pleine polémique en Méditerranée au moment où les responsables européens sont en train de durcir et les règles et les normes inhérentes au comptage de quotas de thon rouge.

Désormais, la lutte s'annonce ardue et difficile pour la pêche de thon rouge d'autant plus que les thoniers français veulent se tailler la part du lion.

En fait, les écologistes et défenseurs de la biomasse de l'organisation Sea Sheperd ont annoncé, récemment, la remise en liberté de plus de 700 thons rouges en Méditerranée, capturés précisément dans les eaux territoriales de la Libye par un bateau thonier libyen. Ainsi, cette association écologiste estime que l'anomalie réside dans le fait que «les braconniers et pêcheurs indus avaient pêché dans leurs filets des thons jugés juvéniles, non encore propres à la consommation et pêchés illégalement, hors quota, et ce après la saison de pêche légale et conventionnelle qui a pris fin le 15 juin 2010.»

La réglementation prônée par Bruxelles vise à mettre de l'ordre et ordonnancer la pratique de la pêche de thon rouge sans discrimination. Les autorités compétentes ont, dès le début juin 2010, soit sept jours avant l'expiration de la période de pêche fixée officiellement, interdit formellement aux thoniers français de poursuivre leurs activités de pêche, car selon elles, les quotas ont été déjà atteints. Rappelons que la saison de pêche avait alors été sérieusement agitée et secouée en raison des échauffourées ayant éclaté entre les pêcheurs français et l'organisation écologiste Greenpeace.

Mais, ayant reconnu son erreur et ses mal-



adresses, la Commission européenne s'est ressaisie, deux jours plus tard, en décidant opportunément le transfert de 171 tonnes de thon rouge qui seront prélevées à la pêche côtière et artisanale en mer Méditerranée.

Bruxelles affirme qu'au total, les pêcheurs de l'Hexagone auraient pêché plus de 1628 tonnes de thon rouge.

La législation en matière de pêche de thon rouge prônée par le Parlement européen devait, en principe, apporter des éclaircissements et donner à chaque pays la part qui lui revient. En juin de l'année précédente, les députés européens ont mis de l'ordre en prenant la ferme décision de protéger les thons rouges à la suite de l'adoption d'une panoplie de règles et normes destinées à déjouer les prises illégales et les fraudes concernant la pêche.

Cette organisation draconienne vise, notamment, à équilibrer les quotas de pêche de thon rouge et attribuer à chaque pays sa part.

Ainsi, la nouvelle réglementation du Parlement européen prévoit des instruments de contrôle fiables, tels qu'un système de documentation propre à chaque étape, y compris concernant la mise en cage, les récoltes et la prise de thon, les phases d'importation, d'exportation et de réexportation, dans le but essentiel d'assurer une traçabilité totale, claire, confiante et crédible, sans complaisance, ni injustice quelconque.

La part revenant à l'Algérie dans cette guerre impitoyable livrée en Méditerranée ne doit pas être à son désavantage, car l'Algérie a été privée injustement de sa part de thon

rouge s'élevant à 680 tonnes en 2011, en raison, selon des responsables nationaux, «de l'arnaque dont a été victime notre pays de la part de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'océan atlantique».

Désormais, les négociateurs algériens sauront défendre le dossier algérien dans les instances concernées en tirant des leçons des péripéties du feuillet de 2010.

En ce sens que la Commission européenne avait conféré la part de l'Algérie à la Libye et 4 autres pays, sachant que la Libye a insisté sur l'incapacité de l'Algérie à pêcher en raison d'un manque de moyens adéquats, suivant certaines sources européennes.

Cependant, la contradiction et l'inconsistance de la Commission pourtant devant préserver et garantir le thon rouge en voie d'extinction, a obligé et contraint l'Algérie à formuler un recours opportun.

Il convient de rappeler que l'Algérie n'a gardé que 138 tonnes pour l'année 2011 après avoir été privée de 418 tonnes sur le total de 680 tonnes de thon rouge.

Pour le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdallah Khanafou, le problème du quota algérien résulte indubitablement du refus de la France d'octroyer des visas aux membres de la délégation algérienne, tout en stigmatisant l'état d'esprit des pays arabes et de leur solidarité.

L'Algérie compte 15 bateaux de pêche de thon dont 11 ont bénéficié du soutien et de l'aide de l'Etat.

A. A.

MARCHÉ LOCAL DE LA SOUS-TRAITANCE MÉCANIQUE À CONSTANTINE

Les besoins plus importants que l'offre

L'offre des différents organismes de soutien à l'emploi des jeunes en matière de sous-traitance mécanique demeure «en-deçà des besoins du marché local» dans la wilaya de Constantine, a estimé dimanche le directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Nadjib Achouri a fait état, au cours d'un entretien avec l'APS à la vieille de la tenue du 1^{er} Salon national de la sous-traitance mécanique (SNASTM) prévu à Constantine du 19 au 22 septembre 2011 prochain, de l'existence de «17 microentreprises seulement spécialisées dans une dizaine de créneaux de la sous-traitance mécanique».

Le même responsable a indiqué que sa direction en tant que structure organisatrice de cette manifestation économique, s'attendait pourtant à une participation «massive» de microentreprises de sous-traitance initiées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage

(CNAC), «conviés pour tirer profit de cet important événement industriel».

Tous les postulants à une participation à ce salon ont été acceptés «sans la moindre opération de sélection, compte tenu de leur nombre limité», a affirmé Achouri, regrettant «le peu d'engouement» des jeunes promoteurs pour ce genre de métiers générateurs de richesses et d'emplois. Les microentreprises ayant confirmé leur participation à cette manifestation sont spécialisées dans le domaine de la visserie, de la galvanisation, des pièces de recyclage, des batteries et de faisceaux de câbles notamment, a précisé le même responsable.

L'organisation de ce salon «n'a rien d'exceptionnel» dans une wilaya spécialisée dans l'industrie mécanique, a encore souligné M. Achouri, faisant part des «perspectives prometteuses» à offrir aux micros entreprises qui peinent à décoller.

Ce regroupement national qui sera organisé en collaboration avec la chambre de

commerce et d'industrie Rhumel et l'université Mentouri de Constantine verra la participation d'importantes sociétés industrielles nationales, à l'image de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), et de plusieurs entreprises spécialisées dans le secteur de la mécanique et le machinisme agricole, notamment, a-t-il précisé.

La présence des leaders algériens en matière de mécanique industrielle, soucieux d'élargir leur gamme de production et d'améliorer leur taux d'intégration, permettra de booster la sous-traitance mécanique sous toutes ses formes dans cette wilaya et offrira l'opportunité aux entreprises en herbe de franchir un premier pas dans le paysage mécanique national, a ajouté Achouri.

La sous-traitance industrielle représente 10% de la production nationale et devra atteindre les 50% à l'horizon 2015, selon les prévisions tracées dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-il rappelé.

R. E.

BUDGET DE LA ZONE EURO

Renforcement impérieux de la surveillance économique

Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet, a insisté, lundi, sur le caractère pressant de renforcer la surveillance économique de la zone euro.

Les textes européens et les législations nationales «qui doivent permettre de surveiller beaucoup plus étroitement les évolutions budgétaires nationales» et doivent être adoptés dans «quelques jours» sont «évidemment absolument impérieux», a-t-il déclaré devant l'Institut Montaigne à Paris.

«Il n'y a plus l'ombre d'une ambiguïté» sur le fait que la crise a «clairement révélé que la gouvernance au sein de la zone euro était absolument essentielle», faisant émerger un «consensus pour avoir un renforcement extrêmement substantiel du pacte de stabilité et de croissance».

«Nous aurons dans les jours qui viennent un nouveau pilier de surveillance des politiques macro-économiques, des indicateurs de compétitivité et des déséquilibres au sein de la zone euro», s'est-il félicité.

A terme, a-t-il réaffirmé, «on peut imaginer un gouvernement confédéral avec un ministre des Finances confédéral qui pourrait assurer l'ensemble de la gouvernance au sein de la zone euro et imposer telle ou telle décision».

Il aurait la responsabilité de soutenir «la position européenne dans les négociations internationales sur le plan financier» et serait responsable également du secteur financier, a-t-il indiqué.

R. E.

ZONE EURO

La croissance de l'activité privée au plus bas

La croissance de l'activité privée dans la zone euro a ralenti plus que prévu en août, tombant à son plus bas niveau en deux ans, ce qui renforce les craintes d'un retour en récession avant fin 2011. L'indice composite, qui synthétise l'activité dans les secteurs des services et manufacturier, a reculé à 50,7 points contre 51,1 points en juillet, selon une deuxième estimation lundi de l'indice PMI des directeurs d'achats.

«Les dernières données PMI ne laissent entrevoir aucun renforcement de la croissance au troisième trimestre par rapport à la hausse de 0,2 % enregistrée au deuxième trimestre», indique Chris Williamson, chef économiste chez Markit, la société qui réalise les indices PMI.

Jugeant ce changement de cap de l'économie «pour le moins alarmant», il n'exclut plus une contraction de l'activité au quatrième trimestre.

Le recul du PMI en août est plus important que la première estimation qui donnait l'indice à 51,1 points, a annoncé la société Markit.

Un indice au-dessus de 50 points signifie que l'activité progresse. Quand l'indice baisse mais reste au-dessus de ce seuil, comme en août, cela signifie que la croissance ralentit.

Le ralentissement de la croissance résulte principalement de la baisse de la production manufacturière, la première depuis 2009.

Dans le secteur des services, la croissance est, également, en berne avec un indice à 51,5 points, après 51,6 points en juillet, selon une nouvelle estimation de Markit.

R. E.

TISSEMSILT

Le programme de l'habitat rural

Le programme d'habitat rural dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt depuis le dernier quinquennat (2005-2009) enregistre un taux d'avancement de 77 %, a indiqué la Direction du logement et des équipements publics (DLEP). La wilaya a bénéficié depuis 2004 et ce jusqu'à la fin du premier semestre 2011, de 23.127 aides rurales entre nouvelles constructions et rénovation. Ont été réalisés jusqu' alors 9.142 unités rurales à travers les régions de la wilaya, soit l'équivalent d'un taux d'avancement estimé à 77 % sur l'ensemble du programme. La wilaya a également bénéficié, au cours du premier semestre de l'année en cours, de 7.800 aides rurales à la faveur du programme quinquennal actuel (2010-2014) visant la réalisation de nouvelles habitations et la concrétisation d'actions de restauration fixant les besoins de chaque commune de la wilaya. L'opération de distribution de ces aides a été concentrée récemment sur les zones rurales qui avaient souffert de la décennie noire, notamment Sidi Abed, Beni Lahcene, Sidi Lantri, Larbaa, Malaab, Youssoufia. Le retour des populations à leurs régions d'origine et le développement rural dans la wilaya sont une motivation. La wilaya a réceptionné durant le premier semestre de cette année, 468 unités rurales entre nouvelles et rénovées, à travers différentes zones reculées, alors que 2.064 unités de cette formule sont en cours de réalisation et enregistrent un rythme avancé dans leurs travaux, soit 50 à 70 %, a indiqué la DLEP. La direction du logement et des équipements publics a programmé, pour le deuxième semestre de cette année, le lancement des travaux de réalisation de 1.891 unités rurales pour de nouvelles constructions et de réfection, réparties entre les différentes municipalités de la wilaya à même de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens vivant dans les zones rurales.

BOUMERDES

6.500 PME en activité

Le tissu économique de la wilaya de Boumerdes est émaillé par quelque 6.500 petites et moyennes entreprises (PME) avec une offre globale de 43.300 postes d'emploi, a indiqué la Direction du secteur. Initiées, pour la plupart, à la faveur des dispositifs publics de soutien à la création de l'emploi, ces PME sont concentrées au niveau des grandes agglomérations urbaines, disposant d'infrastructures et commodités de base facilitatrices de l'acte d'investissement. La ville de Boumerdes détient un millier de PME, suivie de Boudouaou (700), Dellys (500), Zemmouri (400) et Khemiss El Khechna (300). Ces petites et moyennes entreprises se répartissent sur 22 branches d'activités, avec une prépondérance du secteur du bâtiment et des travaux publics, disposant de 1.900 PME employant quelque 16.000 salariés. Le secteur du commerce compte un millier de PME employant 4.700 personnes, contre 800 unités pour le transport et la communication, offrant chacun 2.000 postes d'emploi. Dans le secteur de l'agriculture, ce sont quelque 500 PME qui ont été créées, pour un total de plus 5.000 emplois, soit le même nombre de PME initiées dans le secteur des services, mais n'occupant que 2000 personnes, selon la DPEMA.

APS

TIPASA, FEU BACTÉRIEN

1.000 ha de vergers de poiriers atteints

Pour stopper la propagation de la maladie connue sous le nom de "feu bactérien", près de 1.000 ha de vergers de poiriers devront être arrachés et incinérés dans la wilaya de Tipasa.

PAR BOUZIANE MEHDI

Un arrêté du wali a, déjà, été signé dans ce sens depuis le mois de juillet et l'opération d'arrachage a été entamée, ont indiqué des responsables du secteur, en précisant que ce procédé est "obligatoire car il n'existe, hélas, pas d'autres solutions que l'arrachage des arbres et leur incinération pour détruire la bactérie sur site et empêcher sa propagation", selon l'APS.

Ces mesures drastiques qui concernent les poiriers "seront élargies" aux pommiers et autres arbres à pépins. Elles sont prises afin d'empêcher le transport de la bactérie vers d'autres lieux que ce soit par les oiseaux, les abeilles, le vent, la pluie et autres agents humains.

Le feu bactérien ou Erwilja Amylovora, selon les spécialistes, a atteint 100% des vergers de poiriers et de 30 à 40% ceux des pommiers ainsi que des néfliers et les cognassiers de la wilaya de Tipasa qui devront tous être arrachés et incinérés en même temps afin d'éviter la propagation de la maladie.

Cette maladie, dévastatrice des vergers, puisqu'en quelques semaines le feu bactérien transforme l'arbre en un trognon noir d'où l'appellation de feu bactérien, cette maladie touche en premier lieu les variétés les plus sensibles des pommiers dont la Santa Maria très présente dans les vergers



en Algérie ainsi que celle connue sous l'appellation de Gala tandis que la William et la Wilder, beaucoup plus résistantes, ne sont, pour le moment, pas touchées.

Le poirier est l'hôte principal de cette bactérie, qui est, selon les spécialistes, la plus dangereuse maladie bactérienne des arbres fruitiers à pépins ainsi que des plantes ornementales en particulier l'aubépine et le Cotonéaster, précise l'APS.

Cette maladie, qui est présente depuis des années dans tout le bassin méditerranéen et autres pays européens, a atteint l'Algérie cette année en particulier depuis le mois de mai, a indiqué la même source en précisant que la saison printanière et les températures supérieures à 21°C favorisent le développement de la bactérie qui s'attaque aux bouquets fleuris, au feuillage ainsi qu'aux jeunes pousses. Concernant l'indemnisation des producteurs touchés par l'opération d'arrachage, qui a touché

une trentaine d'hectares environ à ce jour, les services agricoles indiquent que ces derniers recevront 35.000 DA par hectare et bénéficieront d'un soutien pour la plantation de nouveaux arbres. Cette opération ne pourra pas se faire avant 3 ou 4 ans, un délai nécessaire à la décontamination des terres. En attendant et pour compenser le manque à gagner, les producteurs touchés par l'arrachage pourront développer des cultures intercalaires, dont le maraîchage.

Interrogés sur les risques qu'il y a à consommer les poires et autres pommes présentes sur le marché, les responsables sont unanimes à dire qu'il n'existe aucun danger pour la santé car le feu bactérien ne laisse pas le temps au fruit de se développer et ceux qui sont sur le marché sont indemnes.

B. M.

TIZI OUZOU, DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

Rénovation et amélioration de l'AEP

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié à la faveur de l'exercice 2011 d'une enveloppe financière de 1,39 milliard de dinars dans le cadre d'un programme d'amélioration de l'alimentation en eau potable et de la capacité de stockage, a indiqué la direction de l'hydraulique. Selon le chef de service AEP au niveau de

cette structure, sur ce programme, une somme de 550 millions de dinars a été destinée à la rénovation des réseaux d'adduction de la wilaya, 500 millions de dinars à la réalisation de 123 réservoirs et 340 millions de dinars à la réhabilitation des équipements électroméca-

niques. L'opération de rénovation des anciens réseaux d'adduction sera lancée en septembre prochain "en priorité et par souci de soulager la population des coupures d'eau liées à la vétusté des conduites", a indiqué M. Djouder. Ces travaux de réhabilitation toucheront un total de 129 km de réseau à travers 16 dai-

ras, a précisé la même source, relevant que certaines chaînes d'alimentation feront l'objet d'une rénovation pour la première fois. Il s'agit notamment de celles de Fréha qui alimente Aghribs et de Tassadort qui alimente kemouda et Béni Z'menzer et dont les canalisations sont vieilles de plus de 23 ans. Les travaux sont répartis sur 26 lots et 15 entreprises ont été retenues pour un délai de réalisation moyen de six mois. Un lot a été déjà réalisé vu le caractère urgent des travaux. Il concerne le réseau qui alimente Ait Aissa Mimoune où le forage s'est écroulé à cause de l'extraction de sable de l'oued Sébaou. La concrétisation de ce programme de rénovation du réseau et d'augmentation de la capacité de stockage permettra, selon ce responsable, "d'anticiper sur les éventuelles perturbations dans l'alimentation en eau potable et améliorera cette dernière en réduisant les fuites." Ces fuites sont à l'origine de la déperdition d'une moyenne annuelle de 16 millions m³, selon les chiffres communiqués par l'Algérienne des Eaux.

APS

TLEMCCEN, RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012

Réception de 13 nouveaux établissements

La Direction de l'éducation de la wilaya de Tlemcen prévoit la réception de treize nouveaux établissements scolaires répartis sur les trois cycles d'enseignement, plusieurs classes et des structures de restauration, de pratique sportive et culturelle.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le secteur se verra ainsi renforcé dans ce cadre par trois lycées d'une capacité d'accueil de 1.000 places chacun, a annoncé le directeur de l'éducation à l'APS. Le premier lycée sera réceptionné au mois de septembre prochain à Hai "Bendamou" dans la ville de Maghnia. Les deux autres établissements seront livrés au mois de novembre au niveau des communes de Bensekrane et Ain Talout, afin d'augmenter la capacité d'accueil dans le secondaire et atténuer la pression sur les établissements de ces régions à forte densité, selon le même responsable qui a souligné que ces nouveaux établissements s'inscrivent dans le cadre d'un programme de grande envergure, en cours d'exécution pour la construction de 14 lycées à travers



les différentes régions de la wilaya.

Le cycle moyen sera renforcé de quatre nouveaux CEM qui seront ouverts au mois de septembre et novembre prochains au niveau des communes de Hennaya, Chetouane, Nedroma et Remchi, en attendant la réception de 15 autres CEM, dont les travaux de réalisation sont en cours, précise le directeur du secteur à l'APS, rappelant que la wilaya de Tlemcen a bénéficié dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, de 15 lycées et de 35 CEM permettant de réduire la surcharge des classes à

l'avenir ramenant ainsi le nombre d'effectifs à 22 élèves au lycée et à 28 au moyen. Concernant le primaire, il est prévu la réception, lors de la prochaine rentrée scolaire, de six nouveaux établissements, dans les communes de Chetouane, Nedroma, Sidi Djilali, Maghnia, Remchi et Hamam Boughrara. La wilaya sera dotée, en plus des structures pédagogiques, d'un nombre de salles de sport et de terrains omnisports, ainsi que de cantines scolaires en faveur des élèves du primaire résidant dans les zones éloignées. D'autre part, les travaux de rénovation et de restauration des anciens établissements scolaires, sont actuellement en cours, selon un programme élaboré par la direction de l'Éducation, selon les priorités fixées par le comité technique spécialisé, conclut l'APS.

B. M.

NAÂMA, APICULTURE

Attribution de 255 ruches avant la fin de l'année

Quelque 255 ruches seront attribuées, durant le quatrième trimestre de 2011, à travers la wilaya de Naâma, a annoncé la Direction locale des services agricoles (DSA). La distribution de ces ruches, devant profiter aux fellahs et éleveurs de la wilaya aux fins de développement de la filière apicole et de production de miel dans les régions montagneuses et steppiques favorables à cette activité, sera prise en charge par le biais des différents organismes pilotés par la DSA, dans le cadre de sa mise en œuvre de programmes de soutien et de développement des activités de production animale et végétale. Ces ruches seront distribuées par la DSA, la

Conservation des forêts et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), a précisé la DSA. L'opération a pour objectif d'accroître la production de miel au niveau de cette wilaya, selon la DSA qui estime les capacités actuelles "en deçà des objectifs escomptés", au titre des contrats de performances du programme quinquennal 2010-2014, et "pas à la hauteur du soutien fourni aux apiculteurs".

Les services de la DSA s'attèlent, à ce titre, à la mise en place des conditions de production favorables, en plus de la création d'un environnement de travail susceptible de permettre aux familles rurales et bédouines d'augmenter leurs revenus. Une

production de 28.000 quintaux de miel a été réalisée, cette saison, dans la wilaya de Naâma, signale la DSA, précisant que cette production provient de 436 ruches. Pas moins de 80.000 qx de miel sont attendus pour la saison 2011-2012, à la faveur du soutien de la filière apicole à travers l'ensemble des régions de la wilaya. Selon le responsable de la DSA, la filière enregistre actuellement une augmentation du nombre d'apiculteurs, dont des fellahs et des éleveurs, encouragés par les conditions naturelles et climatiques favorables à l'élevage des abeilles, en plus du prix "très attractif" du miel qui tourne actuellement autour des 2.500 DA/Kg.

APS

CONSTANTINE, ERADICATION DES BIDONVILLES

Des contrats de location pour 8.655 familles

Pas moins de 8.655 familles recensées dans le cadre du programme de résorption des habitations précaires ceinturant la ville de Constantine recevront dès le mois de septembre prochain leurs contrats de location de logements neufs, a annoncé le wali. Ces contrats, qui seront établis juste après le tirage au sort désignant les futurs locataires, devront être paraphés par ces comités de quartiers qui se porteront "garants des bénéficiaires", a précisé M. Noureddine Bedoui qui s'exprimait au cours d'une rencontre regroupant les représentants des comités de quartiers des bidonvilles de la commune. L'objectif de cette procédure est de garantir,

selon le chef de l'exécutif, "le maximum de crédibilité, de justice, d'équité et d'objectivité dans le processus de distribution des logements". Il s'agit également de "barrier la route aux opportunistes et aux usurpateurs qui seraient tentés par l'octroi d'un bien qui ne leur revient pas".

Les pouvoirs publics disposent de tous les moyens humains et matériels pour "mener l'opération de résorption de l'habitat précaire à bon port et permettre aux citoyens de vivre dans des logements décents, confortables et respectables tout en purifiant la ville des sites dégradants, voire déshonorants qui la ceinturent", a affirmé M. Bedoui avant de souligner l'im-

portance de l'aide que devront apporter, à cette fin, les comités et les associations de quartiers. De son côté, le directeur général de l'OPGI a affirmé que les futurs locataires, à la faveur du programme RHP, pourront, dès l'opération du tirage au sort, s'assurer d'eux-mêmes de l'état d'avancement des travaux de réalisation de leurs logements.

Le président de l'APC de Constantine, M. Abdelhamid Chibane, a salué, quant à lui, l'initiative des autorités de la wilaya, considérant ces contrats de location comme "le plus beau cadeau que l'on puisse offrir à l'occasion de l'Aïd".

APS

SOUK-AHRAS

Déficit en encadrement des structures sanitaires

Les structures de santé opérationnelles dans la wilaya de Souk Ahras restent confrontées à un déficit en encadrement médical et administratif, selon la Direction de la santé et de la population (DSP). Les établissements publics hospitaliers et les établissements sanitaires de proximité, créés depuis 2008, sont actuellement gérés par des chargés de mission choisis parmi des médecins, des paramédicaux et des agents administratifs "faute de cadres et de publication des textes définissant les règlements intérieurs et la classification de ces établissements". La même Direction fait également état d'un "manque criant" en agents paramédicaux spécialisés en radiologie, de sages-femmes et de laborantins, ce qui se répercute "négativement" sur la couverture sanitaire notamment dans les zones éloignées. Il faudrait 320 paramédicaux pour résorber ce déficit, affirme la DSP où l'on estime que l'école de formation paramédicale devant être prochainement construite à Souk Ahras devrait contribuer à réduire ce manque. Dix-sept médecins spécialistes en gynécologie-obstétrique, en kinésithérapie, en orthopédie, en cardiologie, en psychiatrie, en pédiatrie et en anesthésie-réanimation ont été recrutés en 2010. Un centre "mère et enfant" de 120 lits est actuellement en voie d'achèvement Souk Ahras, alors qu'un hôpital de 60 lits est en chantier à Taoura et autre de 120 lits devant être prochainement à M'daourouch.

SETIF

6,1 millions d'alevins de carpes produits

L'écloserie de Zairi, près d'El Ouricia (15 km de Sétif), a réalisé une production de 6,1 millions d'alevins de carpes (argentées et grande bouche) destinées à l'ensemencement et au réensemencement dans 23 barrages de 17 wilayas du pays, a indiqué la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant la promotion et le développement de l'activité aquacole et de la pêche continentale à travers l'ensemble des barrages spécialisés en la matière, a souligné M. Omar Atrout, responsable du service de contrôle et de suivi. La régénération des réserves de poissons figure parmi les priorités de ce secteur qui ambitionne d'assurer son autosuffisance en matière de production d'alevins, notamment, a-t-on affirmé de même source. Une grande partie de la quantité d'alevins produits, soit environ 900.000 unités, a été orientée, pour ensemencement, dans la wilaya de Relizane, a-t-on précisé de même source, qui fait état de l'affectation également de 800.000 alevins à Mila et 500.000 autres à Skikda. Le reste a été acheminé vers les wilayas de Bordj Bou Arreridj, de Boumerdes, de Ain Defla et de Mostaganem. L'opération d'éclosion artificielle qui aura duré un mois, a été supervisée par un groupe de spécialistes du Centre national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Bou-Smaïl (Tipasa).

APS

EGYPTE, UN MOIS APRÈS SON OUVERTURE

Le procès de Hosni Moubarak reprend à huis clos

Des premiers témoins, quatre policiers, devaient être appelés hier à la barre pour la reprise du procès d'Hosni Moubarak, un mois après son ouverture au Caire. Renversé le 11 février dernier, l'ancien président égyptien est jugé pour corruption, détournement de fonds publics et meurtres avec préméditation dans le cadre de la répression du mouvement de contestation qui a provoqué sa démission et a fait, selon un bilan officiel, 840 morts.

Les Égyptiens ont été stupéfiés par les images de l'ancien «raïs» tout-puissant, âgé de 83 ans, traîné sur une civière dans la cage du tribunal installé dans l'École de police du Caire lors des deux premières audiences, les 3 et 15 août. Sur ordre du juge Ahmed Refaat, les retransmissions télévisées seront suspendues jusqu'à l'énoncé du verdict. L'une des raisons données par le président du tribunal est la protection des témoins.



«Nous attendons d'entendre la déposition de quatre témoins à la demande de l'accusation afin de prouver les charges contre Moubarak et les autres», a déclaré Gamal

Eid, un avocat représentant 16 des 840 victimes de la répression. Il s'agit de quatre policiers, a précisé l'avocat, dont le général Hussein Saïd Mohamed Moursi, qui

travaillait dans le centre opérationnel de la police lors du soulèvement.

Les trois autres témoins convoqués - Emad Badr Saïd, Bassim Mohamed el Otaify et Mahmoud Gala Abdel Hamid - sont également des policiers qui étaient présents dans cette même salle durant les 18 jours de la «révolution du Nil». Moubarak est jugé en même temps que ses deux fils Gamal, un temps considéré comme son dauphin, et Alaa, ainsi que l'ancien ministre de l'Intérieur, Habib Adli et six hauts responsables de la police.

Dix avocats koweïtiens devaient rejoindre hier l'équipe de défense de l'ancien président. Certains d'entre eux affirment qu'il s'agit d'un geste de gratitude à l'égard de Moubarak pour son soutien à la coalition rassemblée sous l'égide des États-Unis contre l'Irak lors de la guerre du Golfe en 1991.

Lors d'une conférence de presse dimanche, des partisans de l'ancien raïs ont agressé un journaliste qui demandait aux avocats pour quelles raisons ils prenaient la défense de Moubarak.

Reuters

YEMEN

Manifestations massives de l'opposition à Sanaa

Des manifestations organisées par l'opposition yéménite ont eu lieu, dimanche 4 septembre, à Sanaa, pour accélérer la chute du président Ali Abdallah Saleh, absent du pays depuis quatre mois, malgré un déploiement massif des forces gouvernementales, selon un correspondant de l'AFP.

Les forces de sécurité et l'armée ont renforcé leur présence dans la capitale, dont tous les accès ont été fermés au trafic routier depuis samedi après-midi, alors que des civils armés ont fait leur apparition parmi les partisans du régime dans les rues de Sanaa. Mais en dépit de ces mesures, plusieurs centaines de milliers de manifes-

tants se sont rassemblés sur la place du Changement, près de l'université de Sanaa, sous la protection de la 1^{re} division blindée, qui a fait défection.

Les manifestants ont défilé dans des rues proches de cette place pour éviter les affrontements avec les forces de sécurité loyales au président Saleh. «Le peuple veut marcher jusqu'au palais présidentiel», ont scandé les manifestants. Mais un petit groupe de protestataires, qui s'est détaché de la manifestation pour s'avancer vers un rond-point jouxtant le quartier des ministères, s'est heurté à des partisans du régime. Quatre manifestants ont été blessés, dont deux par des tirs, selon les organisa-

teurs. La capitale est privée d'électricité depuis samedi après-midi, et la plupart des stations-service ont été subitement fermées, ce qui a provoqué une affluence chaotique dans les rares stations qui continuaient de servir les automobilistes.

Des manifestations ont eu lieu également notamment à Taëz, deuxième plus grande ville du Yémen et un des foyers actifs du mouvement de contestation de M. Saleh, en convalescence en Arabie saoudite où il était hospitalisé après avoir été blessé dans une attaque à Sanaa le 3 juin. Des protestataires ont défilé aussi à Ibb, une autre province du Sud-Ouest, selon des participants.

SYRIE

Nouvelles violences et arrestations

De nouvelles violences et des arrestations étaient signalées par des militants dimanche en Syrie. Les forces syriennes ont tué huit civils, dimanche dernier, lors d'opérations menées dans plusieurs villes du nord-ouest du pays, indiquent des habitants et des militants de l'opposition.

Des personnes ont été tuées dans la zone rurale d'Hama et dans la province voisine d'Idlib, deux régions dans lesquelles les interventions militaires et les arrestations se sont multipliées depuis la défection du procureur d'Hama la semaine passée. Selon des opposants syriens, les autorités soupçonnent le juge Adnan Bakkour de se cacher quelque part dans la campagne autour d'Hama. Des centaines de membres des forces de l'ordre ont mené des perquisitions systématiques dans les villages autour de Kfar Banouza, ville natale du magistrat, et ont procédé à de nombreuses arrestations. Parallèlement, Jakob Kellenberger, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), était en



visite à Damas pour évoquer notamment la question des soins à apporter aux blessés et celle de l'accès aux détenus alors que la répression du régime de Bachar el-Assad se poursuit contre le mouvement de contestation lancé il y a cinq mois.

De son côté, l'agence de presse officielle syrienne a annoncé que neuf personnes,

six soldats et trois civils, avaient été tués dans le centre de la Syrie, victimes d'une embuscade tendue par des groupes armés. Le régime attribue la responsabilité de l'insurrection à des malfrats et des gangs armés, et affirme que les forces de sécurité sont les vraies victimes.

A Damas, le président du CICR, Jakob Kellenberger, a rencontré le ministre des Affaires étrangères Walid al-

Moallem dimanche, et il devait s'entretenir avec Bachar el-Assad hier.

Par ailleurs, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Elaraby, a annoncé dimanche qu'il prévoyait de se rendre en Syrie dans la semaine à venir pour «parler franchement et faire part des préoccupations actuelles» aux autorités.

FLOTTILLE DE GHAZA

Pas d'excuses pour la mort de militants turcs

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré dimanche qu'Israël ne présentera pas d'excuses à la Turquie pour la mort de neuf Turcs pro-palestiniens lors de l'arraisonnement d'un bateau par l'armée israélienne en mai 2010. Les autorités turques ont abaissé le niveau de leurs relations diplomatiques avec l'État hébreu vendredi, ne laissant qu'un deuxième secrétaire d'ambassade en poste, et ont expulsé l'ambassadeur d'Israël à Ankara. Ces mesures ont été prises après la publication dans la presse d'extraits d'un rapport de l'Onu indiquant que l'intervention des commandos israéliens contre un bateau humanitaire turc à destination de la bande de Gaza avait été «excessive et déraisonnable». Le rapport ajoutait que les militants présents à bord du Mavi Marmara appartenant à une flottille qui tentait de rallier l'enclave palestinienne avaient résisté violemment et de façon organisée. «Nous n'avons pas à nous excuser parce que les commandos de marine se sont défendus contre des activistes violents», a dit Netanyahu lors d'un conseil des ministres, reprenant la position exprimée par ses services dès vendredi.

Ankara souhaite qu'une enquête criminelle soit menée contre les dirigeants israéliens responsables de la mort des neuf militants turcs. La Turquie va également demander l'ouverture d'une enquête de la Cour internationale de justice (CIJ) pour que cette autorité judiciaire se prononce sur la légalité du blocus contre Gaza.



LA FORCE
TRANQUILLE D'UN
«DUR À CUIRE»



Page 14

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE UNE NOUVELLE AFFAIRE À BEJAIA

Page 12

● SALON DE FRANCFORT 2011
**Citroën Tubik
Concept
à l'honneur**

● UN CAMION VOLVO BAT
UNE FERRARI !
**Volvo Mean Green
haut la main**

Page 13

PEUGEOT 508 RXH HYBRID4
L'ÉLÉGANCE
EN MODE
ALL ROAD

Page 12



KIA MOTORS ALGÉRIE MAINTIEN SA PROGRESSION
**LA PICANTO,
LE K2700 ET SPORTAGE
EN PIVOTS**

Page 13

FORD CONCEPT EVOS
**L'APRÈS «KINETIC
DESIGN» SE DESSINE**



HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE

Une nouvelle affaire à Bejaia

Hyundai est entre de bonnes mains à Bejaia, elle s'offre une belle vitrine dans la wilaya avec la mise en service des nouveaux locaux de la marque situés à quelques kilomètres du centre-ville. Cette structure construite aux normes internationales englobe l'ensemble des activités (vente, après-vente et pièces de rechange).

Sarl Tiziri est le représentant officiel de la marque Hyundai à Bejaia depuis déjà quelques années, présent à travers deux showrooms, l'un situé dans la ville d'Akbou et le second à l'entrée de la ville des Hammadites, ce dernier se replace aujourd'hui à Oued-Ghir, à quelques kilomètres du chef lieu de wilaya, sur la route qui mène vers Alger, une zone stratégique et propice pour ce genre d'activités.

Mise en service depuis le mois de juillet dernier et bâtie sur une grande surface, la nouvelle structure de Hyundai à Bejaia offre une façade de plus de 100 mètres de longueur dont 60 mètres d'espace d'exposition. Etalée sur



deux étages, la partie inférieure accueille la gamme des véhicules utilitaires sur une superficie de 980 m², une surface identique est allouée pour la gamme des véhicules touristiques sur la partie supérieure avec une capacité d'exposition de plus de 10 véhicules. Quant à la gamme des véhicules industriels et engins de TP, le concessionnaire a retenu un emplacement de 320 m² à l'extérieur du showroom. La direction et toute l'admi-

nistration sont situées sur la partie supérieure sur une zone de 300 m². La partie réservée à la pièce de rechange est de l'ordre de 300 m² et pas moins de 350 m² d'espace situé au second étage est réservé au stockage de la pièce de rechange.

Côté maintenance et service après-vente, les clients seront accueillis dans des locaux de plus de 1.200 m². Il est à noter que la Sarl Tiziri a réservé deux

zones de parking pour les véhicules neufs, l'un situé sur la terrasse avec 1.300 m² de superficie et le second se trouve à l'extérieur qui représente pas moins de 1.500 m².

Cette belle réalisation qui abrite dignement la marque coréenne Hyundai sera officiellement inaugurée jeudi prochain à l'occasion des essais presse de la nouvelle Accent RB prévus sur un trajet entre la wilaya de Jijel et celle de Bejaia.

PEUGEOT 508 RXH HYBRID4

L'élégance en mode all road

Peugeot présente en première mondiale, au Salon de Francfort de septembre 2011, la nouvelle 508 RXH. Hybride diesel et allure distinctive s'associent pour offrir une vision originale de l'univers all road et un plaisir de conduire enrichi : la nouvelle 508 RXH. Le style de la 508 RXH et son innovante mot-

étonnantes. Elle affirme par son style son caractère distinctif au sein de la gamme 508. Son élégance et son allure la placent spontanément dans un univers exclusif qui associe haut de gamme, technologie et aventure. C'est la promesse d'une expérience de conduite nouvelle et différente.

Avec des voies élargies de 40 mm, une hauteur augmentée de 50 mm, la nouvelle Peugeot affiche une posture spécifique, sans renoncer pour autant aux qualités de la gamme 508 (prestance, élégance et statut). L'utilisation de jantes forgées de 18" (modèle Archipel), inédites à ce niveau de gamme, a permis aux stylistes de ciseler des roues très fines avec un diamètre intérieur augmenté de 10 mm par rapport à des jantes traditionnelles.



les. Il en résulte une silhouette dynamique et élégamment rehaussée.

Son côté baroudeur se confirme au travers des extensions de carrosserie de couleur gris furtif satiné qui ceinturent la voiture en partie basse. Partant du bas de bouclier avant, cette ligne se prolonge sur les arches de roues, les bas de caisse pour rejoindre le bouclier arrière. Le choix de cette ambiance satinée contribue pleinement à positionner ce break tout chemin dans un univers raffiné.

C'est également le cas des inserts en chrome satiné, siglés « Hybrid4 », qui ornent les bas de caisse et des sabots de protection avant et arrière. Parfaitement intégrés, ils témoignent de toute la subtilité apportée au dessin de la 508 RXH.

La capacité du coffre de la 508 RXH est de 423 litres en eau sous tablette (ou 400 dm³ norme VDA 210). Sa forme rectangulaire, son volet motorisable ainsi que les rangements aménagés sous le plancher plat (11 litres) le rendent facilement exploitable.

Exclusivement proposée avec la chaîne de traction 2.0 l HDi FAP Hybrid4, première motorisation hybride diesel au monde, la 508 RXH est synonyme de plaisir de conduite. Avec une puissance maximale de 200 ch, 4 roues motrices et un couple maximal de 450 Nm, la 508 RXH est conçue pour faire face à tous les usages, dans toutes les conditions.

Elle ouvre, par ailleurs, de nouvelles perspectives dans le segment, en proposant un mode 100 % électrique, idéal pour circuler en ville et pour réduire la consommation en cycle mixte à moins de 4,2 l/100 km soit des émissions inférieures à 109 g/km CO₂.

Le nouveau produit de la marque au Lion sera commercialisé en 2012.

SALON DE FRANCFORT 2011 Citroën Tubik Concept à l'honneur



Citroën se veut une référence dans le segment des utilitaires et c'est pour cette raison que le salon de l'automobile de Francfort sera la vitrine officielle de ce que sera l'utilitaire aux chevrons de demain.

Le Citroën Tubik Concept sera donc présenté au salon de Francfort pour préfigurer le futur "utilitaire" de la marque. Ce nouveau rebond de la marque française va tout de même se baser sur un passé fort glorieux du constructeur qui reprend le nom du célèbre VUL lancé en 1939 qui s'appelait Tub.

Citroën présente tout de même une très belle étude qui se donne des airs avant-gardistes à travers lesquels l'on peut naturellement imaginer des dérivés multiples à commencer par des modèles du style "ludospace" voués au transport de personnes.

Le concept Tubik présente des mensurations assez équilibrées à l'image de sa longueur qui est de 4,8 mètres pour 2,08 mètres de large et 2,05 mètres de hauteur. Si le Tubik se fera un plaisir de servir les professionnels, il ne manquera pas aussi de se positionner en alternative sérieuse pour le transports de personnes, lui qui peut accueillir 9 personnes puisqu'il offre trois grands sièges facilement modifiables. Citroën l'a équipé d'un bloc moteur de type Hybrid4 HDI. Nous vous présenterons plus de détails dès l'ouverture du salon de Francfort.

UN CAMION VOLVO BAT UNE FERRARI !

Volvo Mean Green haut la main



Volvo Trucks vient d'annoncer que son camion Mean Green a réussi à battre une Ferrari lors d'une course palpitante organisée en Suède.

Le 27 août dernier, une course a eu lieu entre le camion Mean Green, version spéciale du Volvo VN, et une Ferrari. Organisée dans le cadre du Trucking Festival de Mantorp en Suède, cette course a tenu en haleine les spectateurs qui se sont régalés de voir un camion affronter un bolide tel une Ferrari.

Ainsi, le célèbre pilote suédois Boije Ovebrink n'a pas eu peur de confronter son camion hybride à d'autres véhicules très puissants à l'image d'un véhicule de marque Ferrari. Dès le départ, la Ferrari a pris la tête, mais le Mean Green l'a rattrapé rapidement et a finalement remporté la course in extremis.

« Il s'en est fallu de peu ! Je suis ravi car je sais maintenant que mon Volvo hybride est aussi rapide qu'une Ferrari », a déclaré Boije Ovebrink.

KIA MOTORS ALGÉRIE MAINTIENT SA PROGRESSION

La Picanto, le K2700 et Sportage en pivots

Malgré un mois d'août morose, les ventes de Kia Motors Algérie continuent de progresser comparativement à l'année 2010. Ainsi, la marque coréenne signe un total de 10.900 ventes à la fin du mois d'août 2011 contre 7129 à la même période en 2010.

Kia Motors Algérie compte principalement sur deux modèles qui sont entrain de carburger à plein régime. Il s'agit de la citadine Picanto et du VUL K2700. Le premier modèle se vend très bien notamment depuis l'arrivée de la nouvelle Picanto qui séduit bien la clientèle Algérienne. Au compteur (commercial), la Picanto a trouvé 6387 acquéreurs depuis le début de l'année, elle dépasse de près de la moitié ses résultats de l'année dernière (3915 ventes). La version EX (la plus riche) a de l'aura auprès de la clientèle de Kia puisqu'elle s'est vendue à hauteur de 4153 unités.

Le segment des VUL pour sa part,

malgré sa pauvreté en modèles puisque le catalogue de Kia Algérie ne comporte que le petit camion K2700, reste un segment pivot, car il représente la deuxième meilleure vente de la marque coréenne avec 2151 unités écoulées à fin août 2011. Ainsi, le k2700 double ses ventes par rapport à la même période en 2010 où il s'est vendu à hauteur de 1052 unités.

Les bonnes nouvelles viennent aussi du côté du

Sportage qui passe de 208 ventes en 2010 à 693 ventes à fin août cette année, ce qui représente une belle progression. Idem pour Kia Sorento qui passe de 370 ventes à 436 unités cette

année. Le reste

de la gamme n'a pas vraiment brillé à l'image de la Cerato qui reste stable dans ses ventes avec 671 unités (693 à fin août 2010),



FORD CONCEPT EVOS

L'après «Kinetic Design» se dessine



Le concept-car Ford Evos sera officiellement dévoilé au salon de Francfort pour annoncer la nouvelle offensive du constructeur américain dans le segment des coupé et ses futurs codes stylistiques à attendre dans les prochains modèles du constructeur. Pour Ford, le concept Evos signe une évolution audacieuse de style qui annonce une transformation importante pour la société. Ainsi, Ford veut donner un avant-goût de ses futurs crossover, berlines mais aussi monospaces. Selon les premières indiscretions de chez

Ford, le concept Evos inaugure le style qui remplacera le Kinetic Design qui a modelé les lignes des différents modèles de la marque ces dernières années. D'ailleurs, ce nouveau style a été rendu possible grâce à la conjugaison des efforts de plusieurs équipes de designers de Ford à travers le monde. Il en résulte donc une calandre plus allongée à l'image de l'ensemble des lignes de ce concept tout en permettant un toit plus abaissé. Avec de larges baies vitrées, Ford Evos décline des portes à ouverture façon papillon. Selon Ford, le

Ford Evos Concept est une icône en matière d'équipements technologiques à l'image de la technologie Sync qui permet de donner au conducteur les informations concernant la météo et qui sera capable de moduler la rigidité du châssis selon les habitudes de conduite de son utilisateur. Sous le capot, la marque à l'ovale bleu annonce une mécanique hybride rechargeable déjà disponible sur le Ford C-Max Energy apparu au dernier salon de Detroit. Rendez-vous donné à Francfort pour de plus amples informations.

ESSAI DU PICK-UP MAHINDRA SCORPIO DC (4X4)

La force tranquille d'un «dur à cuire»

La marque Mahindra se fait une place dans le marché automobile algérien petit à petit grâce à ses pick-up qui commencent à s'imposer sur les routes locales par une bouille qui ne passe pas inaperçue puis par une réputation assez solide auprès des professionnels.

Remis au goût du jour il ya quelques mois, le pick-up Mahindra Scorpio jouit désormais de quelques ajouts lui procurant une personnalité renforcée. Ainsi, le capot arbore désormais une prise d'aération et prône des lignes nervurées lui affectant un dynamisme accru. La face avant de ce pick-up se voit enrichie par une nouvelle calandre plus agressive et des retouches sont visibles sur les lignes du design des optiques qui sont légèrement arrondis et un immense logo de la marque indienne vient définitivement rappeler l'origine de ce pick-up. Globalement, la nouvelle bouille du Mahindra Scorpio évolue mais reste dans cette lignée qui lui est propre, celle d'un pick-up "dur à cuire".

Essayé sur bitume et sur piste escarpée, le Mahindra Scorpio semble avoir réussi le test de l'appréciation du public, il n'est plus étrange à l'univers automobile en Algérie et semble même bénéficier d'une aura assez particulière chez les nostalgiques de certaines voitures américaines de marque Jeep. Tous ces éléments lui laissent la porte ouverte devant une conquête sans merci de nouvelles parts de marché.

Il est tout de même vrai que rouler avec ce pick-up dans les villes n'est pas le meilleur moyen pour se déplacer, car l'atout confort n'est pas sa qualité irréprochable, vous me direz que c'est normal vue



la vocation première du Scorpio, je vous dirais qu'il y a tout de même des efforts à produire dans ce chapitre, notamment revoir la suspension du pick-up qui est assez ferme. Hormis cette remarque, l'habitacle du Mahindra Scorpio est appréciable par ses espaces qu'il offre aux occupants des cinq places disponibles.

Côté mensurations, le pick-up de nos essais se distingue tout d'abord par sa hauteur et sa forme générale presque cubique. Ainsi, sa hauteur qui frôle les 2 mètres (1.942 m) ne passe pas inaperçue et reste un atout positif car il permet d'offrir une hauteur de l'habitacle avantageuse aux utilisateurs. L'habitacle ainsi spacieux offre une atmosphère gaie malgré la simplicité de ses éléments. La planche de bord offre une qualité perçue respectable pour ce type de véhicule grâce aux emplacements des différentes commandes dont la disposition des boutons et touches reste limpide, ce qui facilite leur utilisation sans trop de

tracas à l'image de la console centrale qui accueille une radio CD-MP3 avec prise USB. Pour le conducteur, le volant du pick-up est réglable en hauteur et la planche de bord est facilement lisible, elle qui incarne un compte-tours. Côté passager, une boîte à gants et de multiples rangements s'ajoutent aux points forts de cet habitacle en plus d'une poignée placée sur

sa charge utile annoncée à 1.100 kg avec un PTAC pouvant atteindre 3.150 kg.

Et pour tracter toute cette masse, le constructeur indien Mahindra a équipé son pick-up d'un moteur diesel d'une cylindrée de 2.5 litre à injection directe dont la puissance est portée à 100 ch pour un couple moteur maximum de 245 Nm à 1.800 tr/mn. Ce bloc moteur s'est avéré pour

nous agréable à conduire sur asphalté, il procure des reprises saines bien orchestrées par la présence d'une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports dont le passage d'une vitesse à une autre s'est montré souple et fluide. Lors de nos passages sur des terrains et pistes accidentés, il nous a fallu faire appel au système 4x4 qui équipe le Mahindra Scorpio de nos essais. Ce passage se fait facilement à travers une boîte de transfert à com-



mandes et gestion électrique dont la commande se trouve à proximité du levier de vitesse. Il faudra noter que le roulage sur les pistes dégradées s'est déroulé agréablement malgré certaines situations difficiles dans lesquelles nous avons confronté le pick-up de Mahindra, il s'en sort parfaitement bien et c'est bien là son point fort culminant.

Durant ces épreuves, ce véhicule a dû compter sur une puissance moteur adéquate mais aussi sur une suspension présente basée sur d'antiques ressorts semi-elliptiques à lames à l'arrière et amortisseurs télescopiques de type hydraulique à double effet. Il ya lieu de mettre à l'avantage du Scorpio DC (4x4) de Mahindra sa garde au sol de 21 cm qui le laisse ainsi à l'abri de chocs pouvant venir des déformations de la chaussée.

Les professionnels qui sont à l'affût d'un pick-up qui allie bien endurance utilitaire et transport de personnel peuvent compter certainement sur l'offre 4x4 du Mahindra Scorpio DC, car il dispose d'un mixte habitabilité-performances-prix assez concurrentiel, lui qui est commercialisé chez la Eurl Saïda à 1.690.000 Taxe VN de 100.000 non incluse.

Les professionnels qui sont à l'affût d'un pick-up qui allie bien endurance utilitaire et transport de personnel peuvent compter certainement sur l'offre 4x4 du Mahindra Scorpio DC, car il dispose d'un mixte habitabilité-performances-prix assez concurrentiel, lui qui est commercialisé chez la Eurl Saïda à 1.690.000 Taxe VN de 100.000 non incluse.

Les professionnels qui sont à l'affût d'un pick-up qui allie bien endurance utilitaire et transport de personnel peuvent compter certainement sur l'offre 4x4 du Mahindra Scorpio DC, car il dispose d'un mixte habitabilité-performances-prix assez concurrentiel, lui qui est commercialisé chez la Eurl Saïda à 1.690.000 Taxe VN de 100.000 non incluse.



LE CYCLE DE CINÉMA DE L'ONCI

Le retour avec «Salt»

Dans le cadre de son programme culturel et artistique de l'année 2011, l'Office National de la Culture et de l'Information (ONCI) informe les cinéphiles que revient avec la projection du film « Salt » de Phillip Noyce à la salle El Mougat.

PAR KAHINA HAMMOUDI

A raison de trois séances par jours (14h, 17h, 20h), du 15 au 24 septembre les spectateurs découvriront le personnage d'Evelyn Salt. Cette dernière est sans aucun doute l'un des meilleurs agents que la CIA ait jamais comptés dans ses rangs. Pourtant, lorsque la jeune femme est accusée d'être une espionne au service de la Russie, elle doit fuir. Evelyn Salt va faire appel à sa remarquable expertise pour échapper à ceux qui la traquent, y compris dans son propre camp. En cherchant à percer le secret de ceux qui la visent, Salt va brouiller toutes les pistes. Est-elle vraiment ce qu'elle prétend ? Désormais, une seule question se pose : qui est Salt ?

Avec Salt, Angelina Jolie revient au film d'action qui a fait sa renommée. En effet, celle-ci a obtenu ses lettres de noblesse avec des films tels que Lara Croft : Tomb Raider, Mr. & Mrs. Smith ou encore Wanted : choisis ton destin. Le film est réalisé par Phillip Noyce qui est le réalisateur de Jeux de guerre, Sliver, Danger immédiat, Le Saint...

Salt marque de plus les retrouvailles



entre le réalisateur et l'actrice qui ont déjà eu l'occasion de travailler ensemble sur le film Bone Collector en 2000. Dès le début, Salt a été pensé comme un film d'action à 100% à tel point que le personnage principal devait être un homme qui aurait dû être joué par Tom Cruise. Avec un Phillip Noyce habitué des films d'espionnage (Jeux de guerre, Danger immédiat, Le Saint) et une Angelina Jolie qui a déjà incarné une espionne (Mr. & Mrs. Smith), Salt était promis à une jolie réussite.

La critique a été très sévère envers le film et son réalisateur «Malheureusement, le moins que l'on puisse dire, c'est que Salt est loin d'être un film inoubliable. A trop vouloir jouer la surenchère et l'action explosive, le film se perd dans un déluge

de scènes certes spectaculaire, mais beaucoup trop extravagant pour faire adhérer le spectateur. J'ai eu l'impression de voir un film dont le seul but était d'enchaîner le plus d'action possible. Forcément quand un film prend cette direction le scénario est souvent relégué au second plan. Salt ne fait pas exception ! Il y a très peu d'explication hormis quelques rapides flashbacks et la personnalité des personnages n'est que rapidement évoquée. Il aurait été intéressant de voir plus en profondeur le quotidien de ces agents infiltrés durant plusieurs années voir décennie dans un pays qu'ils vont au final trahir. Il y avait là matière à réaliser quelque chose de très intéressant », avait déclaré un critique dans site spécialisé dans le 7e art.

Né en 1950 en Australie, Philip Noyce

affirme sa passion pour le cinéma dès ses 18 ans en réalisant son premier court métrage, Better to Reign in Hell. À 23 ans, il suit des études au sein de l'Australian National Film School, pour laquelle il réalise plusieurs films, dont le documentaire Castor et Pollux, qui obtient le prix australien du meilleur court métrage de l'année. Il poursuit son travail de metteur en scène de documentaire pour la Film Australia, avant de se faire remarquer en réalisant son premier long métrage, Newsfront (1976).

Philip Noyce s'impose au début des années 90 avec des thrillers comme Jeux de guerre (1992) ou Danger immédiat (1994), tous deux adaptés des romans de Tom Clancy. Il dirige ensuite Sharon Stone dans Sliver (1993), puis s'attelle à l'adaptation sur grand écran de la série culte Le Saint (1997), pour laquelle il offre le rôle de Simon Templar à Val Kilmer. En 2000, il travaille aux côtés de Denzel Washington et Angelina Jolie pour Bone Collector.

Il retourne ensuite dans son Australie natale pour mettre en scène l'émouvant Chemin de la liberté (2003). Basé sur l'histoire vraie de trois jeunes aborigènes enlevés à leur mère qui décident de la retrouver à n'importe quel prix, ce film reçoit trois Australian Film Awards. Il s'attaque ensuite au remake d'Un Américain bien tranquille (2003), pour lequel il dirige Michael Caine et Brendan Fraser. Quatre ans plus tard, il réalise le drame Au nom de la liberté sur le Congrès National Africain.

En 2010, il retrouve Angelina Jolie en réalisant Salt, un thriller d'espionnage.

K. H.

MOSTAGANEM

Réhabilitation de la salle de cinéma «Afrique»

Les travaux de réhabilitation de la salle de cinéma "Afrique" seront achevés "avant la fin septembre courant", a-t-on appris auprès de la Direction de la Culture de la wilaya de Mostaganem. La réhabilitation de cette salle de cinéma, d'une capacité de 700 places, s'inscrit dans le cadre d'un programme englobant plusieurs infrastructures culturelles de la wilaya, a-t-on précisé de même source.

L'opération de rénovation a pour objectif "d'améliorer les conditions d'accueil au niveau de ces établissements conformément à leur vocation de structure culturelle de proximité", a-t-on souligné. L'aménagement effectué à la salle "Afrique" a permis la mise en place d'équipements neufs, notamment les sièges, le revêtement mural et le plancher, l'éclairage et la climatisation, pour un coût global de 45 millions DA.

Le cinéma "Afrique" (ex-Ciné Monde) qui était fermé depuis plus de vingt ans, faisait partie des plus spacieuses salles de projection de la région Ouest du pays, disposant de trois étages et d'espaces réservés aux familles.

La wilaya de Mostaganem dispose d'autres salles de cinéma qui relèvent pour la plupart de la gestion privée, à l'instar du "Rex", "Colisée", "Alhambra" et "Lux", fermées depuis presque deux décennies faute d'animation, selon la même source.

APS

ULTIME TÉMOIGNAGE DE L'ÉCRIVAIN TAHAR OUETTAR

«Les dernières paroles»

Un documentaire consacré aux derniers jours de l'écrivain Tahar Ouettar a été présenté récemment à Médéa par son auteur, le journaliste Mohamed Zaoui.

Le documentaire est une rétrospective sur la vie de l'auteur de "Al-Laz" (L'As), "Al-Zilzal", "Le pêcheur et le palais", "Noces de mulet", "Le fugitif" et "Les martyrs reviennent cette semaine", décédé le 12 août 2010 à Paris (France) à l'âge de 74 ans, racontée par Tahar Ouettar. Ce film est agrémenté de commentaires de grandes figures de la littérature comme Djamel Guitani, Wassini Laaredj, Nacer Djabi, Mohamed Tine, Ahmed Cheniki et Francis Combe.

Pour le journaliste Mohamed Zaoui, établi depuis plusieurs années en région parisienne, ce travail "met en exergue la dimension humaine de cet écrivain prolix et polémiste à la fois, qui a tant contribué à faire connaître la littérature algérienne au plan régional qu'international".

"Les dernières paroles", titre choisi par l'auteur à son documentaire se veut, a-t-il indiqué, "un hommage à la longue et brillante carrière de l'écrivain, mais égale-



ment une œuvre de + réconciliation + entre les intellectuels algériens, toutes tendances et opinions confondues, à travers cette immersion de 120 minutes dans la vie de l'enfant prodige des Aurès, qui dévoile, pour la première fois, le côté caché d'une personnalité +à fort caractère+, + sensible+ à ce qui l'entoure, trop attachée à la culture Chaouie, dont il

aimait écouter et fredonner les anciennes chansons du terroir qui ont bercé son enfance, et ce, jusqu'au dernier jour de sa vie,"a-t-il affirmé.

"Les dernières paroles", comme l'explique son auteur, est un travail journalistique de "l'urgence" qui intervient, la plupart du temps, à un moment crucial de la vie d'un intellectuel "en fin de parcours" ou "dans la détresse", citant, dans ce contexte, les travaux réalisés, dans des conditions presque similaires, sur la vie et le parcours de Nadia Guendouz ou Beggar Hadda, en guise d'hommage et de reconnaissance envers ces personnages qui ont beaucoup donné à la culture algérienne.

Pendant les dix jours passés chez son hôte, l'écrivain va "se dévoiler" face à la caméra et raconter ses souvenirs d'enfance, son village natal, Sedrata, ses débuts dans la littérature et plein d'autres faits marquants ayant émaillé sa vie et sa carrière d'écrivain, sans jamais renier ses convictions et sa vision du monde, telles que traduites dans ses écrits, a expliqué le réalisateur.

APS



ACCUSÉ

Levez-vous !



MENACES

Quand on joue avec le feu...

Depuis quelque temps, il se trouve des gens pour croire que le feu est un bon moyen pour venir à bout de ses soucis. Alors qu'en réalité, il ne fait que les accroître et les aggraver.

PAR KAMEL AZIOUALI

Salah, 32 ans, aime travailler comme tout être doué de raison et jouissant de toutes ses facultés mentales. Et comme tout homme sensé, il aime être payé dans les délais. De préférence avant que sa sueur ne s'assèche. Mais depuis quelque temps, il avait du mal à trouver un emploi stable. Et très souvent, il était payé après plusieurs semaines de retard.

En offrant ses services de coffreur en bâtiment, à une entreprise chinoise domiciliée à Douéra, il s'était dit qu'il allait enfin travailler avec des gens qui étaient certainement plus humains que la plupart des rapaces avec qui il avait eu affaire jusque-là. Pendant plusieurs mois, il n'avait pas eu à se plaindre de ses employeurs qui payaient les employés bien avant la fin du mois. Mais vint un jour où cette bonne habitude changea pour des raisons que Salah ignorait. Tout ce qu'il savait c'est que désormais, il n'était payé qu'après plusieurs jours de retard, et souvent à l'approche de ce qui devrait être la mensualité suivante.

En mars 2011, Salah en avait assez d'être mené en bateau et avait pris la décision de quitter l'entreprise mais après avoir été payé. On était arrivé au 15 avril et il n'avait perçu qu'une avance sur son salaire du mois de mars.

Ce jour-là, il s'était rendu à la direction de l'entreprise et la secrétaire lui avait dit que les patrons, qui étaient en train de réunir l'argent, avaient pris la décision de payer les employés le 19 avril.

Quand il y fut retourné à cette date, la secrétaire lui dit :

- Ah ! Finalement, il y a eu un petit contretemps... Ce n'est pas aujourd'hui que vous serez payés mais demain.

- Et demain quand je reviendrai, vous me tiendrez le même discours et moi je n'ai pas envie de revenir. Je vais régler le problème aujourd'hui.

Tout en parlant, il posa sur la table un objet de forme cylindrique enveloppé dans du papier journal.

- Qu'est-ce que c'est ? s'inquiéta la jeune secrétaire.

- Ça, c'est pour que je ne revienne pas demain.

Il finit de déchirer le papier journal et la



jeune fille découvrit une bouteille contenant un liquide inquiétant. - Ça madame, c'est de l'essence. Je vais m'en asperger la tête et le corps, je craque une allumette et

je passe dans l'autre monde. Vos patrons auront un souci en moins. Terrifiée, la secrétaire se mit à hurler et plusieurs employés arrivèrent à la rescousse avant

que Salah n'ait le temps de s'immoler par le feu. On lui donna une serviette avec laquelle il s'essuya et la somme qu'on lui devait fut réunie et lui fut remise.

Salah était fier de son astuce. S'il avait su qu'elle serait aussi efficace, il l'aurait utilisée depuis longtemps et se serait épargné tous ces allers-retours qui l'avaient fatigué.

Deux jours plus tard, la police se rendit chez Salah pour l'arrêter. Pourquoi ? Il était accusé d'avoir voulu tuer par le feu la secrétaire de direction de l'entreprise chinoise qui l'employait ! Il eut beau se défendre et répéter qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire du mal à la secrétaire, personne ne voulut l'entendre.

Le 21 aout dernier, il se retrouva au box des accusés dans l'enceinte du tribunal de Koléa.

L'accusation s'appuyait sur le fait que des traces d'essence avaient été retrouvées sur les cheveux et sur les vêtements de la secrétaire. « Je l'ai éclaboussée malgré moi quand je me suis mis à déverser le contenu de la bouteille sur ma tête et sur mes habits » se défendit Salah.

Comme il était loin d'être convaincant, trois ans de prison ont été requis contre lui ainsi qu'une amende de dix millions de centimes.

Finalement, l'astuce n'était pas aussi efficace qu'il l'imaginait !

K. A.

VENGEANCE DE FEMME

Cabale conjugale

On dit que les femmes sont terribles quand elles décident de se venger. Ce qui s'est passé récemment à Alger semble le confirmer.

Cet après-midi-là, Mokhtar, 42 ans, se trouvait tranquillement chez lui en train de regarder la télévision lorsque le carillon de la porte retentit. Sa femme alla ouvrir et quelle ne fut sa surprise lorsqu'elle vit trois policiers en uniforme et un autre en civil. C'est ce dernier qui parla :

- Nous sommes bien au domicile de M. Mokhtar... ?

- Oui...

- Il est là ?

- Oui...

- Appelez-le. Et dites-lui que nous sommes là pour une perquisition. Nous avons une autorisation délivrée par le procureur de la République.

- Un mandat de perquisition ? Pourquoi ? Qu'a-t-il fait ?

- Appelez votre mari.

Mokhtar arriva, demanda le motif de la perquisition et on lui répondit :

- Nous vous le dirons une fois que nous aurons trouvé ce que nous cherchons.

- D'accord, cherchez... Mettez-vous à l'aise... Je n'ai rien à cacher.

Au bout d'un moment, un des policiers s'écria :

- Ah ! ça y est ! J'ai trouvé !

Il avait trouvé dans l'armoire de la chambre conjugale des comprimés et un petit sachet

- Et voilà ! Nos informations étaient donc justes.

Mokhtar écarquilla les yeux, ne croyant pas ses yeux.

- Mais qu'avez-vous trouvé, messieurs ?

- De la drogue...

- De la drogue ? Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Je ne fume pas, je ne chique pas et je ne bois pas... Pourquoi voulez-vous que je consume ce genre de poison ?

- Vous ne nous apprenez rien en nous disant cela. C'est une preuve supplémentaire que nos renseignements sont justes. Les gens de votre espèce vous vendent de la drogue mais ne la consomment jamais... Nous allons vous passer une visite médicale si on découvre que vous ne consommez pas ce type de poison comme vous le dites, votre compte est bon.

Mokhtar se mit à hurler :

- Mais vous êtes fous ! Elle n'est pas à moi cette drogue ! je n'en ai jamais consommé et je n'en ai jamais vendu !

- Et que fait-elle dans votre armoire, au milieu de vos habits ?

- Je ne le sais pas... je ne le sais pas... Oh ! Mon Dieu, quel cauchemar !

Mokhtar fut conduit au poste de police puis chez le procureur de la République. On l'interrogea pendant des heures et des heures sans que l'on parvienne à lui soutirer la moindre information au sujet de l'origine de la drogue trouvée chez lui.

Il y a quelques jours, Mokhtar se retrouva au tribunal de Bir Mourad Rais. Là il répéta ce qu'il avait déjà soutenu. Comme tout le monde le regardait avec incrédulité, il craqua et se mit à pleurer. Et coup de théâtre : l'épouse qui se trouvait parmi l'assistance prit la parole sans que personne ne l'y autorise : « C'est moi qui ai placé cette drogue dans ses vêtements ! Je voulais me débarrasser de lui après tout ce qu'il me fait subir quotidiennement. »

La séance fut suspendue et la jeune femme fut entendue dans le bureau du procureur. C'est ainsi qu'elle racontera que son mari la battait presque tous les jours et que parfois il était si en colère contre elle qu'il la faisait sortir de la maison. Et pour ne pas passer la nuit dehors, elle se rendait chez ses parents. Cette pratique était si courante qu'elle avait fini par avoir toujours un cabas prêt à être emporté. Un cabas où elle fourrait quelques effets vestimentaires et un billet de 500 DA pour le taxi. « Je regrette ce que j'ai fait... Mon mari est violent, méchant et tout ce qu'on veut mais il n'a jamais touché à la drogue ! »

Et c'est ainsi que la femme s'est retrouvée accusée à la place de son mari. Le procureur a requis contre elle six ans de prison ferme. Le jugement final sera rendu ultérieurement. Mais d'ores et déjà, la pauvre femme a perdu son foyer, Mokhtar ayant pris la décision de divorcer.

K. A.

Mostra de Venise 2011

Jessica Chastain ou la revanche d'une rousse

Il n'y a pas si longtemps que ça, nous faisons un petit compte rendu de la présence des roux à l'écran et plus précisément dans les séries télévisées. Malgré toute l'absurdité de la chose, les personnes aux cheveux roux sont encore montrées du doigt dans bien des domaines et notamment le cinéma. Rupert Grint, alias le Ron Weasley d'Harry Potter, remerciait d'ailleurs récemment J.K. Rowling d'avoir fait légèrement changer la donne, et elle n'est pas la seule. L'actrice Jessica Chastain, 30 ans, pourrait bien faire inverser la tendance.

Choisie par Terrence Malik pour donner la réplique à Brad Pitt dans «Tree of Life», la comédienne à la chevelure de feu enchaîne les propositions depuis lors. Des marches du Festival de Cannes, Jessica Chastain se retrouve désormais à la Mostra de Venise, où elle est venue présenter le film «Wilde Salome» aux côtés d'un Al Pacino au sommet de sa reconnaissance. Avec pas moins de six longs métrages à l'affiche cette année, plus un Gucci Awards pour récompenser son talent, on peut faire confiance à Jessica Chastain pour reprendre le flambeau de Ron Weasley et tant d'autres !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1698 Le tsar Pierre le Grand taxe les barbus



En Russie, le tsar Pierre le Grand impose une taxe sur le port de la barbe. Les hommes doivent payer 100 roubles par année pour obtenir ce droit. Seuls les prêtres et les paysans sont exclus. Des taxes sont aussi perçues pour les ruches d'abeilles, les moulins et les bains

1945 L'affaire Gouzenko



Igor Sergeyevich Gouzenko fut ambassadeur soviétique à Ottawa, Ontario. Il démissionne le 5 septembre 1945 en emportant avec lui 190 documents qui prouvent l'existence de réseaux d'espionnage soviétiques au Canada. Cette démission va déclencher une crise qui va marquer les années d'après-guerre et la montée de l'anticommunisme canadien durant la Guerre froide.

1972 Massacre aux JO de Munich



Dans la matinée du 5 septembre, huit terroristes de l'organisation palestinienne «Septembre noir» pénètrent dans le village olympique et investissent les appartements occupés par la délégation israélienne. Un entraîneur et un athlète sont tués sur le coup. Ensuite, les terroristes gardent en otage neuf autres membres de la délégation. En fin de soirée, trois hélicoptères partis du village olympique avec les Palestiniens, les otages et plusieurs officiels allemands, atterrissent dans un aéroport militaire; ils y sont accueillis par des tireurs d'élite. Les Palestiniens mitraillent alors les otages et détruisent un hélicoptère. Neuf otages sont tués dans le massacre, en plus des cinq terroristes et un policier abattus. La tragédie aura donc fait en tout 17 morts.

1975 Tentative d'assassinat contre le président Gerald Ford



Lynette Alice Fromme, membre de «la Famille» de Charles Manson (tueur de Sharon Tate) fait une tentative d'assassinat contre le président Ford.

LE CARNET DU MIDI

1847 LE JUSTICIER DU PEUPLE

Jesse Michael Joseph Woodson James est né ce jour. C'est un célèbre hors-la-loi œuvrant aux États-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, meneur du gang James-Younger. Jesse James et ses frères et sœurs grandissent dans une famille confédérée. Leur mère, Zerelda, femme forte et opiniâtre, élève ses enfants dans l'amour du Sud. Elle verra toujours en eux non des hors-la-loi, mais des combattants de la Confédération. Alors qu'il se rend dans un camp nordiste pour déposer les armes, il est attaqué et blessé en chemin. La famille est expulsée du Missouri pour le Nebraska où elle vit en petits fermiers et s'endette auprès des banques. La rancœur vis-à-vis de ces dernières amène les frères à attaquer la banque locale le 13 février 1866 : c'est la première attaque de banque en temps de paix, et les voleurs empochent 62.000 dollars. Le 30 octobre de la même année, Jesse et Frank attaquent une nouvelle banque à Lexington. Ils profitent de la surprise (ce sont les premières attaques de banques) et de la mauvaise organisation de la police. A chaque vol, il donne l'argent aux pauvres qui le considéraient alors comme un héros de la justice. Pendant des années, il agira ainsi et sera recherché par les autorités. Cette idée lui vient de la lecture du livre Robin des Bois. En 1876, leur vie connaît un tournant. Le 7 septembre, ils sont avertis qu'une banque du Minnesota à Northfield possède d'importantes réserves. Ils préparent une grande attaque, associés aux frères Younger. L'expédition est un fiasco total qui signe l'arrêt de leurs activités. Le matin du 3 avril 1882, après avoir pris le petit-déjeuner ensemble, les Ford et James vont dans le salon. James remarque qu'un tableau sur le mur est très poussiéreux. Il dépose ses armes, desquelles il ne se sépare jamais, prend une chaise et monte dessus pour le dépoussiérer. C'est à ce moment que Robert Ford l'exécute d'une balle derrière l'oreille



1877 UN GUERRIER COURAGEUX



Crazy Horse est un chef amérindien, né vers 1839 qui a été, avec Sitting Bull, l'un des grands leaders lakotas ayant lutté contre les militaires américains. En 1865, il devient membre de la prestigieuse société guerrière des Porteurs de Chemises. Au cours des années suivantes, il se bâtit une solide réputation de guerrier courageux et efficace. La découverte d'or dans les Black Hills, en 1874, incite les militaires américains à investir la région malgré le traité de Fort Laramie de

1868. Le 17 septembre 1875, une commission officielle rencontre Red Cloud, Spotted Tail et les autres chefs lakotas et leur propose d'acheter le territoire à un prix ridiculement bas (six millions de dollars), ce qu'ils s'empressent de refuser. C'est de nouveau la guerre. C'est Crazy Horse qui conduit la première bataille le 17 juin lorsque son armée de Lakotas et de Cheyennes attaque les 1.000 soldats et 300 éclaireurs indiens du brigadier-général George Crook sur les bords de la Rosebud River. Le combat, indécis, se termine par la perte de 22 guerriers et d'une quarantaine de blessés de part et d'autre. Le général Crook s'étant replié sur sa base de départ le lendemain, cette bataille est généralement considérée comme une victoire stratégique pour les Indiens. Après cette victoire, Crazy Horse et Sitting Bull commettent l'erreur de séparer leurs troupes. Le 8 janvier 1877, Miles attaque Crazy Horse à Wolf Mountain. Les Indiens parviennent à décrocher, profitant d'une tempête de neige. Démoralisés, les membres de sa tribu étant affamés et malades, Crazy Horse se rend à Fort Robinson. Crazy Horse se présente devant l'officier du fort où il est détenu et lui demande la permission d'emmener sa femme, malade, chez le docteur Mc Gillicuddy, à l'agence Spotted Tail. L'officier lui refuse la permission. Des soldats le maîtrisent. Le chef lakota sort son couteau. S'ensuit une terrible échauffourée. Certains disent que Crazy Horse a été tué par un soldat avec une baïonnette. Little Big Man, qui se battait avec Crazy Horse, affirme pour sa part que le chef lakota s'est lui-même blessé en voulant le frapper avec son couteau. Quoi qu'il en soit, la blessure de Crazy Horse lui sera mortelle. Il décèdera ce jour

1940 UNE ÉTERNELLE JEUNESSE

Jo Raquel Tejada plus connue sous le nom de Raquel Welch est une actrice américaine née ce jour à Chicago, dans l'Illinois aux États-Unis. Née d'un père bolivien et d'une mère américaine, elle suit des cours de danse et de comédie en poursuivant ses études. Avant même ses vingt ans, elle décroche des titres dans des concours de beauté. En 1959 elle décide de prendre le nom de son premier mari, James Welch. Elle commence dans la vie active comme serveuse dans des soirées cocktails puis devient mannequin ; elle obtient des rôles de «jolie fille» dans le cinéma à partir de 1964 après avoir été remarquée par Patrick Curtis qui deviendra un de ses maris. Elle aura 4 époux dont un Français en troisième noce. Son contrat pour Cannery Row (1982) ayant été dénoncé, et alors qu'elle a été remplacée par Debra Winger, elle engage et gagne un procès contre la MGM qui devra lui reverser 10 millions de dollars.



Le CSSA décerne la médaille d'honneur à M. Djaaffar Yefsah

Le Conseil supérieur du sport africain (CSSA) a décerné samedi soir à Maputo, la médaille d'honneur à M Djaaffar Yefsah, inspecteur général au Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour services rendus au sport africain, et au développement de la promotion du sport en Afrique, a-t-on appris de l'intéressé.

Cette distinction qui a eu lieu en marge de l'assemblée extraordinaire du CSSA, s'est déroulée samedi soir à l'hôtel "Polona" à Maputo, en présence des membres du CSSA et des ministres africains de sport et des membres de l'Union Africaine du sport en Afrique (UCSA) et de l'Association des Comités nationaux Olympiques africains (ACNOA), à l'occasion du coup d'envoi des 10^e Jeux Africains de Maputo (3-18 Septembre).

"Je considère personnellement cette distinction à ce niveau, la 2^e après celle de la Ligue arabe en 2005, comme une reconnaissance au rôle efficace que ne cesse de jouer l'Algérie au niveau des instances africaines depuis la création de cette instance continentale à ce jour", a déclaré M. Yefsah à l'APS.

L'Inspecteur Général n'a pas omis de mentionner que cette distinction est avant tout une reconnaissance des efforts gigantesques accomplis par l'Algérie, notamment lors de l'organisation et de la réussite des 9^e JA organisés à Alger en 2007, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

CHAMPIONNAT L1 (1^{RE} JOURNÉE, MATCH AVANCÉ)

Un «clásico» JSK-MCA pour la rentrée des classes

Le coup de starter du Championnat d'Algérie de Ligue 1 de football sera donné aujourd'hui, à l'occasion du match avancé de la première journée entre la JS Kabylie et le MC Alger au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou à partir de 19h00.

Après une trêve qui a duré deux mois, les équipes de Ligue 1 retrouvent le terrain, au grand bonheur de leurs supporters, las d'attendre le coup d'envoi du championnat qui s'annonce très ouvert.

Pour la reprise, le calendrier propose un "clásico" entre Kabyles et Mouloudéens sur la pelouse synthétique du 1^{er}-Novembre. Une pelouse qui avait accueilli lors de la dernière journée du précédent exercice ce même "clásico" qui a clôturé la piètre saison des deux clubs et qui s'est achevé sur un nul vierge (0-0), synonyme de maintien pour les deux formations.

Ce JSK-MCA a été avancé par la Ligue de football professionnel (LFP) afin de permettre aux deux équipes de se préparer à la 5^e journée de la Coupe de la Confédération et de la Ligue des champions d'Afrique, prévues le week-end prochain.

Si les "Canaris", qui accueillent samedi le MAS Fès, sont éliminés après avoir essuyé quatre défaites en autant de matches, ce n'est pas le cas du "Doyen" qui, avec deux points au compteur et un déplacement à Tunis pour affronter samedi



l'Espérance locale, garde d'infimes chances de se qualifier pour le dernier carré de la Ligue des champions.

Le club du Djurdjura a connu une intersaison mouvementée, marquée notamment par le limogeage, jeudi soir, de l'entraîneur Moussa Saïb avant même le début du championnat, alors que la Coupe de la Confédération n'était pas parmi les objectifs du club, selon les dires du président Mohand Chérif Hannachi et du désormais ex-entraîneur kabyle. Les commandes ont été confiées provisoirement à l'ancien international algérien Mourad Karouf qui a signé un contrat en tant qu'entraîneur adjoint du futur entraîneur.

Le MCA a également connu un changement à la tête de la barre technique puisqu'Abdelhak Meguellati a succédé à

Noureddine Zekri à la fin de la saison dernière. Meguellati a drivé le "Doyen" lors des quatre premières journées de la Ligue des champions, récoltant deux petits points sur 12 possibles. Un résultat qui n'a guère convaincu le coordinateur de la section football du MCA, Omar Ghrib, qui a décidé de confier les rênes techniques de l'équipe à l'ancien sélectionneur national, Abdelhak Benchikha. Ce dernier a affiché de grandes ambitions en prévision de la nouvelle saison, affirmant que son

équipe jouera les premiers rôles lors de l'exercice 2011-2012.

Même s'il a perdu de sa superbe ces dernières saisons, ce JSK-MCA reste un des classiques du Championnat d'Algérie et promet du spectacle entre les deux formations qui se sont bien renforcées durant le mercato avec les arrivées, entre autres, de Hemani, Metref et Boulemdeis côté JSK, et de Chaouchi, Ghazi, et des Africains Oussalé et Mobitongue, côté MCA.

La rencontre pourrait donner un aperçu sur ce que les deux équipes sont capables de fournir au cours de la saison, surtout qu'elles sont compétitives puisqu'elles ont déjà quatre matches officiels dans les jambes. Les autres rencontres de la première journée auront lieu samedi.

R.S.

ELIMINATOIRES CAN-2012

Le groupe D après la 5^e journée

Le point du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2012) de football après les matches Tanzanie-Algérie (1-1)

Tanzanie - Algérie 1 - 1
R. centrafricaine - Maroc 0 - 0

Déjà joués :

Maroc - République centrafricaine 0 - 0
Algérie - Tanzanie 1 - 1
Tanzanie - Maroc 0 - 1
R. centrafricaine - Algérie 2 - 0
Tanzanie - R. centrafricaine 2 - 1
Algérie - Maroc 1 - 0
Maroc - Algérie 4 - 0
R. centrafricaine - Tanzanie 2 - 1

Les premiers de chaque groupe et les trois meilleurs deuxièmes sont qualifiés pour la CAN-2012 organisée conjointement par le Gabon et la Guinée Equatoriale.

samedi à Dar Es-Salaam, et République Centrafricaine-Maroc (0-0) dimanche à Bangui pour le compte de la 5^e journée.

(GROUPE J)

L'Angola bat l'Ouganda 2-0 et maintient le suspens

La sélection angolaise de football a battu son homologue ougandaise dimanche à Luanda sur le score de (2-0), (mi-temps 0-0) dans un match comptant pour le groupe J des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2012). Les buts de l'Angola ont été marqués par Manucho (57) et Flavio (73). Le Kenya a pris le meilleur samedi sur la Guinée Bissau (2-1).

(GROUPE A)

Le Zimbabwe bat le Liberia 3-0

Le Zimbabwe a battu le Liberia (3-0), (mi-temps 2-0) dimanche à Harare pour le compte de la 5^e journée (Gr A) des éliminatoires de la coupe d'Afrique de football (CAN-2012). Les buts du Zimbabwe ont été inscrits par Willard Katsande (16), Ovidy Karuru (44) et Khama Billiat (84). Le Mali avait pris le meilleur, samedi à Bamako, sur le Cap-Vert (3-0), grâce à des réalisations de Cheick Tidiane Diabaté (27, 30) et El Hadj Mahamane Traoré (50).

Le point du Groupe D :

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Maroc	8	5	2	2	1	5	1	+4
2. Rép. Centrafricaine	8	5	2	2	1	5	3	+2
3. Tanzanie	5	5	1	2	2	5	6	-1
4. Algérie	5	5	1	2	2	3	8	-5

Dernière journée (7 octobre) :

Algérie - République centrafricaine
Maroc - Tanzanie

Le point du Groupe J :

Classement	Pts	J	G	N	P	BP	BC	DIF
1. Ouganda	10	5	3	1	1	6	2	4
2. Angola	9	5	3	0	2	5	5	0
3. Kenya	7	5	2	1	2	4	4	0
4. Guinée Bissau	3	5	1	0	4	2	6	-4

Reste à jouer (GMT):

07/10: Guinée Bissau - Angola
07/10: Ouganda - Kenya.

Le point du Groupe A :

Classement	Pts	J	G	N	P	BP	BC	DIF
1. Mali	9	5	3	0	2	7	4	3
2. Zimbabwe	8	5	2	2	1	6	3	3
3. Cap-Vert	7	5	2	1	1	5	6	-1
4. Liberia	4	5	1	1	3	5	10	-5

Reste à jouer (GMT):

07/10: Cap-Vert - Zimbabwe
07/10: Liberia - Mali.

Cuisine

Velouté de courgette à la menthe



Ingrédients :
650 g de petites courgettes
1 pomme de terre
1 oignon
1 cube de bouillon de légumes
Quelques feuilles de menthe fraîche

1 c. à soupe d'huile d'olive
Sel/poivre noir

Préparation :
Eplucher et hacher l'oignon. Sans les peler, découper les courgettes en dés. Eplucher la pomme de terre, la couper en petits morceaux. Mettre à chauffer l'huile dans une casserole. Y faire revenir, à feu doux, les oignons hachés (sans les colorer). Ajouter les morceaux de pomme de terre et un demi-litre d'eau froide. Augmenter le feu et porter à ébullition. Ajouter le cube de légumes et cuire à feu moyen 10 min. Ajouter les courgettes et les feuilles de menthe hachée. Poursuivre la cuisson 10 min. Mixer la soupe. Poivrer et vérifier l'assaisonnement. Servir aussitôt.

Cake aux poires



Ingrédients :
2 poires mûres mais fermes
2 oeufs
100 g de sucre fin
120 g de farine tamisée
120 g de beurre fondu
2 c. à soupe d'amandes en poudre
1 demi sachet de levure chimique
1 pincée de cannelle
1 pincée de sel
1 c. à soupe d'amandes effilées

Préparation :
Peler les poires et les découper en petits dés. Réserver. Séparer blancs et jaunes d'oeufs. Battre en neige, très ferme, les blancs additionnés d'une pincée de sel. Réserver. Dans un plat, fouetter les jaunes d'oeufs et le sucre, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Sans cesser de battre, ajouter le beurre fondu puis petit à petit la farine tamisée et la levure chimique. A la spatule incorporer les amandes en poudre et la cannelle. Terminer en incorporant délicatement les blancs d'oeufs au mélange. Beurrer un moule à cake. Y répandre dans le fond la c. à s. d'amandes effilées. Verser par-dessus la préparation. Egaliser à la spatule. Enfourner et cuire 35min. Laisser reposer 10min. avant de démouler.

QUIZ

Quels exercices provoquent la plus forte dépense de calories ?

Il est tentant, après des excès alimentaires de croire qu'un peu d'exercice permettra de retrouver son poids idéal. Mais qu'en est-il véritablement : l'exercice physique permet-il effectivement de « brûler des calories » ? Dans quelle mesure ? Quels sont les sports qui provoquent les plus fortes dépenses de calories ? Et le sommeil ? Un quiz pour ne pas se dépenser en vain !

Question n°1 : Un homme tranquillement assis au repos consomme-t-il des calories ?

Bonne réponse : Oui
La dépense moyenne énergétique au repos est de 60 à 65 kilocalories (Kcal) par heure. C'est le métabolisme de base qui dépense des calories : la respiration, le maintien de la température corporelle, le fonctionnement des cellules. En une journée de repos, on brûle donc environ 1500 Kcal !

Brûle-t-on des calories lorsqu'on dort ?

Oui
Durant le sommeil aussi, on consomme des calories pour faire fonctionner l'ensemble du métabolisme du corps : la respiration, le maintien des organes vitaux et de



la température corporelle. Mais cette dépense est limitée, et ce n'est pas en dormant qu'on peut perdre du poids !

Jouer au tennis pendant une heure consomme beaucoup plus de calories qu'une heure de

natation.

Faux
La natation est une activité très propice à la dépense calorifique. Une heure de natation en crawl à bonne vitesse consomme trois à quatre fois plus d'énergie qu'une heure de tennis. Lorsqu'on nage, on utilise tous les muscles du corps, et il faut aussi maintenir la température du corps dans l'eau.

Dix minutes de saut à la corde équivalent en dépense calorifique à une demi-heure de marche.

Vrai
Le saut à la corde est une activité très physique. Voyez les boxeurs et essayez de sauter à la corde pendant dix minutes...

On consomme trois fois plus de calories lorsqu'on est assis à travailler à son bureau que lorsqu'on dort.

Faux
Le travail sédentaire est une activité peu consommatrice de calories, moins du double de la consommation calorifique qui se produit pendant le sommeil.

Courir une heure à 20 km/h dépense deux fois plus d'énergie que de courir une heure à 10 km/h.

Faux
La course à 20 km/h dépense près de trois fois plus de calories que le footing à 10 km/h. C'est un exercice très intense : on brûle près de 2000 Kcal en une heure de course à cette vitesse très élevée !

CORVÉES MANAGERS

Faire briller son carrelage

Bien que l'on passe tous les jours la serpillière sur le carrelage, ce dernier est sujet à l'usure et devient de plus en plus terne. Voici quelques conseils qui vous aideront sûrement à y remédier.

Utilisez du vinaigre blanc

Malgré les nombreux coups de serpillière qui vont et qui reviennent régulièrement sur le carrelage, il deviendra tôt ou tard terne. Et pourtant, il n'est pas toujours évident de trouver le produit d'entretien idéal pour lui redonner tout son éclat. Si une telle situation vous agace, utilisez tout simplement du vinaigre blanc.

Préparation et utilisation :

Pour cela, versez 4 c. à soupe de vinaigre blanc dans un récipient rempli d'eau chaude. Passez ensuite la serpillière comme vous avez l'habitude de le faire. Insistez sur les tâches

persistantes en frottant énergiquement dessus. Vous verrez que votre carrelage retrouvera toute sa brillance originelle. Par ailleurs,

le vinaigre blanc enlève également les mauvaises odeurs. Ainsi, la solution est conseillée pour les salles de bain.



Trucs et astuces

Laver les casseroles brûlées



Mettez un ménage d'eau et de javel dans la casserole et faites bouillir le tout. Ensuite, frottez un peu et la casserole est comme neuve !

Enlever la rouille :



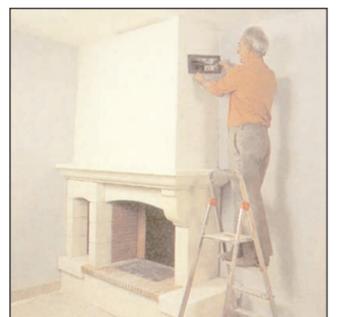
Pour éliminer la rouille d'un métal, faites le tremper dans du coca cola toute une nuit. Le lendemain ce sera « nickel ».

Couteau rouillé :



Si votre couteau est taché de rouille, introduisez la lame à plusieurs reprises dans un oignon cru. Lorsque la lame est bien humide, la saupoudrer de sucre en poudre et frotter énergiquement.

Traces de plâtre :



Pour faire disparaître des traces de plâtre qui ont séché sur du carrelage, utilisez du vinaigre blanc avec de l'eau.

Mots Fléchés N°625

cornet d'enfant en étant un à un	↓	meritant forts condiments	↓	domptent élément d'engrais	↓	marmelle de vache asséchées	↓	capitule	↓	travaux vendeuses de glaces	↓	ohémimée	↓	flotter	↓
réflexions	→							monnaie à Tunis	→						
court-circuit	→							trans-gresse	→						
temps sans fin lettre grecque	→							soignées	↓						
allure cavalière grands conifères	→														
manche mont sculpté américain	→														
sommet le plus fleuri	→														
ville de samaval propriétés	→														
prendra soin	→														
savant musulman	→														
similitudes	→														
œil dur	→														
ferions de la peine	→														

SUDOKU	N°625	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 624
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

2	9			6			4	4	6	1	9	8	3	5	2	7	■ E ■ F ■ U ■ T ■ E ■ J ■ R ■ I ■ N ■ F ■ R ■ A ■ S ■ T ■ R ■ U ■ C ■ T ■ U ■ R ■ E ■ I ■ L ■ E ■ I ■ R ■ A ■ O ■ I ■ S ■ I ■ F ■ E ■ G ■ O ■ I ■ S ■ T ■ E ■ M ■ E ■ N ■ T ■ A ■ U ■ M ■ U ■ N ■ I ■ E ■ S ■ C ■ O ■ R ■ O ■ N ■ S ■ L ■ A ■ S ■ E ■ R ■ S ■ E ■ R ■ M ■ E ■ N ■ T ■ ■ T ■ R ■ E ■ F ■ E ■ R ■ A ■ I ■ D ■ E ■ S ■ R ■ I ■ M ■ A ■ A ■ R ■ I ■ S ■ E ■ R ■ A ■ T ■ Q ■ U ■ I ■ C ■ K ■ G ■ E ■ O ■ T ■ E ■ R ■ L ■ U ■ S ■ T ■ R ■ I ■ N ■ E ■ H ■ U ■ R ■ L ■ A ■ E ■ T ■ A ■ R ■ A ■ B ■ A ■ S ■ A ■ I ■ S ■ O ■ S ■ E ■ E ■ S ■ T ■ R ■ O ■ T ■ S ■ S ■ B ■ L ■ U ■ S ■ I ■ T ■ A ■ N ■ I ■ E ■ N ■ O ■ T ■ R ■ I ■ E ■ M ■ E ■ S ■ V ■ E ■ M ■ U ■ A ■ D ■ O ■ U ■ B ■ E ■ T ■ E ■ S ■ T ■ E ■ R ■ A ■ M ■ E ■ S ■ E ■ L ■ E ■ S ■ T ■ A ■ G ■ O ■ S ■ E ■ R ■ A ■ I ■ L ■ E ■ U ■ T ■ ■ E ■ N ■ T ■ A ■ B ■ R ■ E ■ L ■ A ■ N ■ S ■ C ■ A ■ I ■ L ■ L ■ E ■ R ■ E ■ G ■ O ■ I ■ N ■ E ■ F ■ I ■ N ■ I ■ E ■ S ■ S ■ E ■ N ■ I ■ D ■ S ■ T ■ R ■ I ■ C ■ T ■ S ■ S ■ T ■ E ■ L ■ E	
8	1			9				8	3	5	2	7	1	4	9	6		
	6	5	4	2	1	9		7	7	9	2	4	5	6	1	3		8
5		6			3			1	8	3	5	9	2	6	7	4		
				9		8		3	9	7	6	3	4	8	2	5		1
9	7			5	4		1	2	2	5	4	1	6	7	3	8		9
		2	8	4	9				5	1	8	6	2	9	7	4		3
1	9		7				5	6	3	2	7	8	1	4	9	6		5
								8	6	4	9	7	3	5	8	1		2

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : sihr el mourdjane
10h00 : el bahr el moutawassite
10h30 : flipper I (08)
11h00 : questions d'actu
"Evenements de la rentrée 2011"
12h00 : journal en français + météo
12h20 : ma waraa el chems (07)
13h30 : general hospital (02)
14h45 : asrar oua abhath (06)
15h40 : rawa'el el cirque el roussi
16h25 : el djaouloune (06)
17h00 : ahlem ghoume (03)
17h30 : bin'o bine (21)
18h00 : journal en amazigh
18h20 : sihr el mourdjane (08)
19h00 : journal en français + météo
19h30 : canal azur "bonjour le hoggar"
20h00 : journal en arabe
20h45 : mc didine le roi du burguer (23)
21h05 : festival timgad 2011 "samir toumi+...."
22h00 : alwane bladi "Guelma"
23h00 : hadjadj chafik
00h00 : journal en arabe



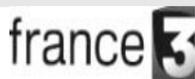
06:10 Zoé Kézako
06:25 Zoé Kézako
06:45 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:20 Alice Nevers, le juge est une femme : Jackpot
11:00 Météo
11:05 Secret Story
11:50 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Les yeux du mensonge
16:35 Les frères Scott
17:25 Quatre mariages pour une lune de miel

18:15 Secret Story
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Les Experts : Manhattan
21:30 Les Experts : Manhattan
22:20 Les Experts : Manhattan
23:15 Baby Boom : La nuit
00:35 Premier amour
01:45 Reportages : Fourrière...
Touche pas à mon auto !
02:25 Aimer vivre en France
03:15 Histoires naturelles
04:10 Très chasse, très pêche
04:35 Musique
04:55 Sur les routes d'Ushuaïa
05:20 Reportages : Bricofolies



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
13:54 Expression directe : CGC
13:55 Teaser Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Rex : Sabotage
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Teaser Euromillions
19:50 Et si on changeait le monde
19:53 Météo
19:55 La minute du chat
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Secrets d'histoire : Sissi impératrice : amour, gloire et tragédie
22:15 Euromillions
22:20 Paris en plus grand

22:25 Réunion de famille
00:20 Dans quelle éta-gère
00:25 Journal de la nuit
00:35 Météo
00:40 CD'aujourd'hui
00:45 Les ailes du désir
02:45 Toute une histoire
03:40 24 heures d'info
03:50 Météo
03:55 Totem
04:20 Le regard du singe
04:40 Grands nature : Les enfants sauvages
05:35 24 heures d'info
05:45 Météo
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:50 Des histoires et des vies
10:45 Consomag
10:50 Midi en France : A Cassis
11:50 Le 12/13
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 13h avec vous
13:35 Edition de l'outre-mer
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 En quête de preuves
15:55 En quête de preuves
16:45 Culturebox
16:50 Slam
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:57 Edition locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Les amants de l'ombre
22:10 Une histoire épique
22:13 Météo
22:15 Soir 3
22:45 Ce soir (ou jamais !)
00:45 Tout le sport
00:50 Les 60 ans du Crazy Horse
02:25 Soir 3
02:50 Plus belle la vie

03:15 Un livre un jour
03:20 Léon Degrelle, le fils préféré d'Hitler
04:50 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:45 Météo
06:50 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:10 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Makaha Surf : Premier rendez-vous
10:45 La petite maison dans la prairie : Ne coupez pas
11:40 La petite maison dans la prairie : Le révolté
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 De parfaits petits anges
15:40 L'amour n'a pas d'âge
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:20 Euro 2012 : Roumanie/France
22:20 Johnny Hallyday, c'est notre histoire
00:05 La vraie histoire de
01:30 La loi de Canterbury
02:15 Météo
02:20 Turbo
03:20 M6 Music
04:20 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Autriche
20:39 Théma : Tous terroristes ?
20:40 L'obsession sécuritaire
21:55 La peur des autres : L'exemple de Penzberg
22:30 The Killing
23:25 The Killing
00:30 Au coeur de la nuit
01:25 L'institut de campagne
03:20 La dernière saison



06:00 Gym direct
07:30 Téléachat
09:00 Mode d'emploi
09:50 En attendant Morandini !
10:15 Morandini !
11:30 À vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Sauveur Giordano
15:15 Sauveur Giordano
17:00 Drôles de vidéos
18:00 Very Bad Blagues
18:15 En attendant Morandini !
18:45 Morandini !
20:00 Le prince de Bel-Air
20:40 Prémsumé innocent
22:30 Prémsumé innocent
00:40 Morandini !
01:50 100 % immersion : Les douanes
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Le rêve de Diana
10:20 Le rêve de Diana
10:55 Les anges de la télé
12:00 Cougar Town
12:30 Mariés, deux enfants
13:00 Mariés, deux enfants
13:35 Les Cordier, juge et flic : Combinaison mortelle
15:20 Les Cordier, juge et flic : Un si joli témoin
17:15 Cougar Town : Le barbecue hebdomadaire
17:40 Les anges de la télé : Les anges gardiens
18:45 Stargate Atlantis : Une question d'honneur
19:30 Stargate Atlantis : Tous les possibles
20:35 Arlette
22:20 Torchwood : La mère porteuse
23:15 Torchwood : Le dernier souffle
00:10 Les anges de la télé : Les anges gardiens



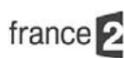
19h45

Les Experts Manhattan : Le mauvais fils



Réalisateur: Christine Moore.
Avec: Gary Sinise (DéTECTIVE Mac Taylor), Carmine Giovinazzo (DéTECTIVE Danny Messer), Anna Belknap (DéTECTIVE Lindsay Monroe), Hill Harper (DéTECTIVE

Sheldon Hawkes), Eddie Cahill (DéTECTIVE Don Flack).
Le couple Travers est retrouvé sauvagement agressé durant son sommeil. A l'arrivée des secours, le mari est déjà mort. Sa femme, bien que grièvement blessée, réussit à identifier son agresseur : son fils, Billy. Ce dernier est aussitôt arrêté mais, très vite, sa mère se rétracte et retire son accusation. C'est alors qu'un détenu s'accuse du crime. Mais ce n'était qu'une ruse dans l'espoir d'être incarcéré plus près de chez sa petite amie



19h35

Secrets d'histoire : Sissi impératrice



amour, gloire et tragédie

Présentateur : Stéphane Bern. Réalisateur: Nicolas Crapanne.
Secrets d'histoire vous emmène à la découverte de Sissi, des trésors de la Vienne impériale, le château de la Hofburg et de Schönbrunn, mais également de lieux insolites et secrets où vécut l'impératrice d'Autriche, depuis la Grèce jusqu'en Hongrie. Loin des images radieuses en technicolor incarnées par Romy Schneider, c'est le portrait de la véritable Elisabeth, impératrice d'Autriche que l'on

découvre. Au-delà de l'imagerie populaire de la jeune princesse bavarroise propulsée au devant des cours d'Europe du XIXe siècle par un coup de sort, le destin de «Sissi», c'est aussi et surtout celui d'une femme rebelle et moderne, fragile et pourtant d'une détermination peu commune



19h20

Euro 2012 : Roumanie/France



Réalisateur: François Lanaud.
Actuel leader de sa poule, l'équipe de France de Laurent Blanc se déplace en Roumanie dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 2012. Après un début de qualifications compliqué et une défaite face à la Biélorussie, les joueurs de Laurent Blanc se sont bien repris en enchaînant quatre victoires et un match nul. Aujourd'hui en tête de leur groupe, les Bleus ont les cartes en main pour se qualifier à l'Euro 2012 qui se déroulera du 9 juin au 1er juillet 2012 en Pologne et en Ukraine.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti

Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf

BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EUROL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :

SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

GRIPPE AVIAIRE :

Non, le H5N1 n'est pas mort

Un nouveau virus mutant vient d'apparaître en Chine et au Vietnam. Si la FAO redoute «des risques imprévisibles pour la santé humaine», l'OIE est plus mesurée.

Nouvelle alerte sur le front de la grippe aviaire avec l'apparition d'une nouvelle souche virale et une mise en garde solennelle de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Tout d'abord ne pas confondre. On se souvient qu'en 2009 on avait découvert le «H1N1», nouveau virus grippal apparu au Mexique.

Très contagieux dans l'espèce humaine, il fut à l'origine de bien des frayeurs laissant redouter une pandémie hautement meurtrière. Ce ne fut heureusement pas le cas en dépit de sa diffusion pandémique. Les projecteurs sont aujourd'hui braqués sur un autre virus grippal infectant préférentiellement les oiseaux: le «H5N1», responsable de la grippe aviaire (ou «peste aviaire» ou «grippe du poulet»). Ce virus est apparu pour la première fois fin 2003 dans le sud-est de l'Asie. Il a, depuis, conduit à l'abattage préventif de plus de 400 millions de volailles d'élevage et causé près de 20 milliards de dollars de dommages économiques.

Les H5N1 est aussi susceptible, dans des circonstances exceptionnelles, de se transmettre à l'homme lorsque ce dernier est au contact étroit de volailles infectées. Il est alors hautement pathogène, tuant plus d'une fois sur deux: le bilan officiel de l'OMS fait ainsi état de 565 personnes infectées dont 331 sont décédées des suites de cette contamination virale.

Le dernier décès a été recensé au début du mois d'août au Cambodge où ont été enregistrés huit cas d'infection humaine cette année, tous mortels. C'est cette dangerosité qui, à compter de 2006, avait conduit à la mise en œuvre d'une série de mesures préventives spectaculaires dans des pays européens, dont la France, qui n'étaient pas directement touchés par cette épizootie.

Les effets positifs d'une politique volontariste

Pouvant être véhiculé à l'échelon planétaire par des oiseaux sauvages migrateurs (ainsi que par le commerce international des poussins), le H1N1 a progressivement contaminé les élevages de volailles dans nombreux pays. En 2006, on recensait plus de soixante pays touchés.

Toutefois sur les conseils réitérés de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de la FAO des mesures drastiques et efficaces de lutte (surveillance vétérinaire, destruction des élevages de volailles potentiellement contaminés et indemnisation immédiate des éleveurs, campagnes de vaccination des volailles) ont pu être mises en œuvre soutenues par un financement international. Cette lutte fut notamment menée avec succès dans des pays démunis où les volailles repré-



sentent une part essentielle des apports protéiques.

Grâce à cette politique volontariste, la plupart des pays touchés ont pu redevenir indemnes de l'épizootie. Aujourd'hui, le virus continue toutefois à sévir de manière endémique dans six pays à forte densité de populations humaine et aviaire: la Chine, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie et le Bangladesh.

Les explications du Dr Bernard Vallat, directeur général de l'OIE, à Slate :

«Ces pays mettent en œuvre des campagnes de vaccination préventive efficace contre l'infection des volailles. Mais pour des raisons techniques, économiques et vétérinaires, ces vaccinations ne concernent en pratique que les grands élevages et pas les volailles élevées à l'échelle domestique. Cette situation fait que le virus H5N1 peut continuer à circuler au sein des populations aviaires, interdisant de ce fait l'obtention de l'éradication de la maladie. Dans ce contexte on peut toujours craindre, du fait de la modification perpétuelle de son patrimoine génétique, l'émergence d'une nouvelle souche du virus H5N1.»

C'est précisément ce qui vient de se produire : l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vient de dire toute son inquiétude après la découverte de l'apparition, en Chine et au Vietnam, d'une nouvelle souche virale. Cette dernière, dénommée «H5N1 - 2.3.2.1.», peut contourner les défenses immunitaires induites par les vaccins vétérinaires existants.

H5N1 2.3.2.1. repéré au Vietnam

Selon la FAO, cette nouvelle souche est d'ores et déjà présente dans la plus grande partie du nord et du centre du Vietnam où les campagnes de vaccination printanières n'avaient pas été menées. Et toujours selon la FAO, la circulation du virus au Vietnam menace désormais directement le Cambodge, la Thaïlande et la Malaisie ainsi que la péninsule coréenne et le Japon. Il faut aussi à nouveau compter avec la possible transmission internationale du nouveau virus via les oiseaux migra-

teurs. La FAO évoque pour sa part «des risques imprévisibles pour la santé humaine».

Les responsables de l'OIE ont choisi d'adopter une politique de communication a priori moins catastrophique. Ils recommandent certes à tous les pays de maintenir «une surveillance active des populations d'oiseaux». Mais ils indiquent aussi qu'un des laboratoires de référence de l'organisation, situé à Harbin, en Chine, a mis au point une nouvelle souche vaccinale qui, d'après les tests expérimentaux, protège les volailles de l'infection contre le «H5N1 2.3.2.1.»

Ce vaccin est en cours d'enregistrement et de production industrielle dans plusieurs pays et pourra être utilisé dès qu'il sera disponible.

«Ces derniers éléments démontrent que face à cette réalité épidémiologique et infectieuse qu'est la grippe aviaire il ne faut jamais baisser la garde, souligne le Dr Vallat. Des efforts considérables ont pu être accomplis dans de très nombreux pays depuis 2003 grâce à une série de mesures parfaitement codifiées et à un soutien international. Pour autant force est de constater que plusieurs pays ne sont toujours pas parvenus à obtenir l'éradication. Et l'expérience montre que cet objectif ne peut pas être atteint sans la mise en place de services vétérinaires publics pleinement efficaces.»

Le nombre des débris spatiaux atteint un "point critique"

La NASA a comptabilisé 22.000 débris spatiaux et estime à des millions le nombre de ceux trop petits pour être enregistrés.

Une déchetterie en apesanteur, flottant dans l'espace enrobe notre chère planète. C'est le bilan écologique désastreux de plusieurs décennies de conquête spatiale. Dans un rapport publié cette semaine, des scientifiques américains tirent la sonnette d'alarme : le nombre des débris qui flottent dans l'espace a atteint un "point critique", ce qui fait peser une menace de plus en plus grande sur les satellites et les astronautes.

"L'espace devient de plus en plus dangereux pour les engins spatiaux et les astronautes", affirme dans ce rapport Donald Kessler, ancien responsable de la NASA et président d'une commission chargée d'étudier la question des débris orbitaux. "La Nasa doit trouver le meilleur moyen de s'attaquer à tous les problèmes que causent les météorites et les débris orbitaux qui font peser des risques sur les hommes et les missions des robots spatiaux", explique-t-il.

INTERDICTION DE RAMASSER LES DÉBRIS D'UN AUTRE PAYS



La NASA a comptabilisé 22.000 débris et estime à des millions le nombre de ceux trop petits pour être enregistrés. Parmi ces débris, au moins 500.000 ont entre 1 et 10 cm de diamètre, et peuvent causer des dégâts. Des projections informatiques montrent que leur nombre a atteint un "point critique" qui fait qu'ils vont entrer en collision et créer de nouveaux débris, augmentant encore les risques d'endommager les engins spatiaux, indique le Conseil de la recherche nationale, un organisme indépendant de recherche qui chapeaute le comité.

En 2007, la Chine avait encore accru le nombre de ces débris en testant des missiles antisatellites qui avaient pulvérisé un satellite météo en 150.000 morceaux. Or faire le ménage n'est pas seulement cher, c'est aussi extrêmement compliqué. Car les États-Unis n'ont pas le droit, en vertu des lois internationales, de recueillir dans l'espace les objets appartenant à d'autres pays. "La guerre froide est terminée mais la question de la technologie des satellites reste sensible", affirme le vice-président de la commission, George Gleghorn.

Le rapport de la commission, de 160 pages, recommande que la NASA demande l'aide du département d'État pour régler "les problèmes économiques, technologiques, politiques et légaux".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TRACTEURS

Date : 1889
Lieu : États-Unis

L'histoire des tracteurs a commencé en 1889 et le but était de remplacer l'animal pour tirer la machinerie agricole. Le premier tracteur fonctionnant au pétrole fut le «Burger». Nous pourrions nommer plusieurs dates, mais si l'on fait référence à une marque connue comme Harry Ferguson, nous pouvons dire qu'il a conçu son premier tracteur en 1939.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h41
Dohr	12h48
Asr	16h27
Maghreb	19h22
Icha	20h45

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1364 | Mardi 6 septembre 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SELON LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL Les mesures d'accompagnement des clubs professionnels tardent



Les 16 clubs du championnat de Ligue 1 de football en Algérie ont exprimé de "réelles inquiétudes" à propos du "retard accusé par les instances concernées dans l'application des mesures déjà prises pour les assister dans leur passage vers le professionnalisme", a indiqué, hier, le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj. «Lors de la réunion que j'ai tenue dimanche avec les présidents des clubs de Ligue 1 en prévision du démarrage de la nouvelle saison, tous les présents ont tenu à exprimer leur désarroi vis-à-vis du grand retard accusé dans l'application des mesures prises pour les accompagner dans leur passage vers le professionnalisme», a déclaré le président de la ligue de football professionnel (LFP) à l'APS. Les mesures en question sont, notamment, "d'ordre financier", a-t-il expliqué, ajoutant que lui-même ne comprend toujours pas "comment les 2,5 milliards de centimes de subvention de l'Etat au profit de chaque club et stipulée dans la loi de finances complémentaire de 2010, n'a toujours pas été perçue par les clubs".

Le football algérien est passé, lors de la saison 2010-2011, en mode professionnel sur instruction de la Fédération internationale de football (FIFA). 32 clubs sont concernés et sont répartis en deux divisions (Ligues 1 et 2). L'autre préoccupation des pensionnaires de la Ligue 1, évoquée lors de la réunion de dimanche, a trait à "la lenteur affichée par les autorités locales dans l'attribution des assiettes de terrains aux clubs concernés pour les besoins de la construction de centres de formation", selon Kerbadj. L'ex-président du CR Belouizdad a fait savoir, également, que les clubs de Ligue 1 "attendent toujours que les promesses de prise en charge des catégories jeunes soient tenues par la tutelle". L'autre point sur lequel les présents à la réunion de dimanche se sont attardés est relatif à la programmation du championnat la saison prochaine, d'autant que ce volet a souvent suscité la polémique ces dernières années. «Cette fois-ci, on est décidé à mettre un terme à tous les problèmes liés à la programmation. On s'est entendu avec les présidents des clubs de Ligue 1 ou leurs représentants dans la séance de travail de dimanche, à ce que tout le monde respecte la programmation arrêtée par la LFP, seul organe habilité à décider des dates et des lieux des rencontres», a annoncé le patron de la nouvelle instance chargée de la gestion des deux championnats professionnels en Algérie. «Les clubs appelés à participer aux compétitions internationales sont tenus de signer des engagements pour disputer leurs matches de championnat avant leur déplacement à l'étranger, ou 48 heures après leur retour, comme il est stipulé dans les règlements généraux de la Fédération algérienne de football", a-t-il souligné.

Par ailleurs, Kerbadj a annoncé que les rencontres derbies de la capitale "auront lieu officiellement au stade du 5-Juillet", enchaînant que cette décision a été "prise après que le président de l'USM Alger, Ali Haddad, que je tiens à remercier au passage, a accepté que le MC Alger soit domicilié au stade de Bologhine". "Quand deux derbies qui sont au programme de la même journée, on procédera à l'avancement de l'un d'entre eux, de manière à permettre à tous les matches des clubs algérois de se dérouler au stade du 5-Juillet", a-t-il précisé. Le championnat de Ligue 1 débutera, mardi, avec le déroulement du match avancé entre la JS Kabylie et le MC Alger (19h), au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou.

APS

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE Ban Ki-moon veut de "vrais résultats"

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a réclamé lundi, lors d'une visite dans des îles du Pacifique, de "vrais résultats" dans la lutte contre le réchauffement climatique qui menace l'écosystème planétaire.

M. Ban Ki-moon, en présence du président des îles Kiribati, Anote Tong s'est engagé "à faire l'écho" des inquiétudes des populations de ces îles "auprès du monde, de l'Assemblée générale des Nations Unies et dans les négociations sur le changement climatique à Durban à la fin de l'année". Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, le chef de l'ONU a souligné qu'il poursuivrait ses efforts jusqu'à l'obtention "de vrais résultats", qualifiant le Pacifique et ses innombrables îles menacées par

la montée des océans de "ligne de front" du réchauffement climatique. La Conférence de Durban sur le réchauffement climatique, prévue à la fin de l'année, est une occasion à la communauté mondiale de prolonger le protocole de Kyoto, qui s'achève en 2012. Seul instrument légal qui contraint les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'origine du changement climatique, il n'a jamais été ratifié par les Etats-Unis, premier pollueur mondial. La Russie, le Canada et le Japon avaient eux ratifié le protocole de Kyoto mais refusent de se joindre à un "Kyoto-bis" si les Etats-Unis et les grands pays émergents comme la Chine (qui n'étaient pas concernés par le protocole de Kyoto) n'en sont pas.

BOUMERDÈS

5 ans de prison requis contre un chauffard

Le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou dans la wilaya de Boumerdès, a requis, avant-hier, une peine de cinq ans de prison à l'encontre d'un chauffard qui a causé la mort d'un jeune enfant dans un accident de circulation. L'accusé a été poursuivi pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger.

Les faits de l'affaire remontent au début du mois d'août dernier, lorsque l'accusé dont l'âge ne dépasse pas les 25 ans, a heurté de plein fouet, le jeune Merouane, âgé de 13 ans, au

niveau de douar Haouch Zeliz dans la commune de Kherrouba. Selon des sources, le chauffard a pris la fuite vers sa localité où il s'est dirigé directement à une station de lavage pour éliminer toutes traces de sang avant qu'il ne cache son véhicule de type BMW dans un garage. Le chauffard a été arrêté, par la Gendarmerie nationale, durant le même mois et ce, suite au dépôt d'une plainte par la famille de la victime. L'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Le verdict sera connu demain.

T.O

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

DURANT LA DERNIÈRE SEMAINE DU MOIS D'AOÛT 19 morts et 333 blessés dans des accidents de la route

Dix-neuf personnes ont trouvé la mort et 333 autres ont été blessées dans 271 accidents de la route survenus pendant la période allant du 23 au 31 août à travers le territoire national, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport à la précédente période, le communiqué relève une baisse du nombre d'accidents (-57), du

nombre de blessés (-51) et une hausse du nombre de morts (+8). A travers ses campagnes de sensibilisation et ses programmes de prévention, la DGSN appelle automobilistes et piétons au respect du code de la route et à éviter l'excès de vitesse qui est à l'origine des accidents mortels dont le facteur humain reste le principal responsable.

JEUX AFRICAINS 2011

Le volley-ball algérien à une encablure de la finale

Contrat jusque-là rempli pour le volley-ball algérien (messieurs-dames) qui a réussi à faire le plein et à se qualifier pour les demi-finales des jeux Africains 2011 qui se sont ouverts samedi dans la capitale mozambicaine Maputo.

Les deux équipes ont aligné trois victoires de suite dans leur poule respective en attendant de faire mieux et d'arriver au dernier palier, c'est-à-dire les finales, prévues demain. Si pour les dames le pronostic était quelque peu attendu en ce sens que la sélection nationale figure avec le Kenya comme étant la meilleure équipe du continent, il n'en est pas de même pour celle des

garçons qui était quelque peu attendue au tournant. En l'absence des Tunisiens et des Egyptiens, il serait logique que les coéquipiers du capitaine Kerboua atteignent la plus haute marche du podium, mais les choses ne sont pas aussi faciles que cela puisse paraître avec la présence du Cameroun et du Nigeria qui s'affrontent en demi-finale alors que les Algériens seront mieux lotis contre la modeste équipe du Rwanda mardi, invitée surprise du dernier carré. Pour le directeur des équipes nationales, Abdelkader Ould Amar, la prudence est de mise et il faudra prendre très au sérieux cette équipe du Rwanda pour éviter toute mauvaise surprise.

HIER, EN FIN DE JOURNÉE

Fausse alerte à la bombe à la Place Audin

Un véritable mouvement de panique a été provoqué, hier vers 16h30, au niveau de l'entrée principale de la Faculté centrale, à quelques mètres de la Place Maurice-Audin, au centre-ville d'Alger, par un camion frigo, de marque Kia, abandonné par son propriétaire. En effet, nous avons constaté sur place, les passagers durant cette heure de pointe du 1^{er} jour de la rentrée sociale ont été pris

de panique. Craignant qu'il s'agisse d'une voiture piégée, les services de sécurité ont bloqué la circulation et fait appel aux services de déminage qui ont constaté sur place qu'il ne s'agissait que d'une fausse alerte. Il était plutôt question d'un conducteur qui ne respecte pas le code de la circulation et a, ainsi, stationné dans cet endroit où l'arrêt et le stationnement sont strictement interdits.